

# Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

## Eco

Mardi 25 Avril 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°111 ■

RELANCE L'INVESTISSEMENT

## Plaidoyer pour la création de banques spécialisées

L'Algérie qui veut diversifier son économie est appelée à la modernisation et développement de son système financier et bancaire. En effet, il y a nécessité d'aller vers la création de banques d'affaires afin de booster davantage l'investissement.



Pièces de rechange automobile  
Vers une baisse de 30% des prix

P2

Le président du CREA reçu par le ministre de l'industrie  
La levée des contraintes devant les investisseurs évoquée

P3

Salon international du tourisme et de voyages

70 exposants attendus à la 5ème édition

P5

DÉPENSES MILITAIRES EN EUROPE  
**480 milliards de dollars en 2022 !**

P 11

Marchandises non conforme

**Saisie de 2994 tonnes durant le Ramadhan**

Les services de contrôle relevant du Commerce et de la Promotion des exportations ont procédé à la saisie de 2994 tonnes de marchandises non conformes et impropres à la consommation et quelque 15 854 litres de lait en sachet durant le mois de Ramadhan écoulé.

P2

Exode des médecins

**La «plaie» de la Santé**

P 3

L'exode de nos médecins vers l'étranger inquiète les pouvoirs publics. Certains pays saisissent cette opportunité pour offrir des postes à nos médecins. La France particulièrement s'est distinguée en la matière. Et pourtant l'accueil est moins d'être facile, puisque à l'arrivée, ces migrants doivent parfaire leurs connaissances pendant une année, sanctionnée par un examen.

P 5

Normes de qualité en Algérie  
**Des avancées substantielles en matière d'accréditation**

L'Algérie a réussi en 60 ans d'indépendance à assoir les bases de l'accréditation dans le pays et à en généraliser les opérations à travers les différents départements ministériels permettant ainsi aux entreprises économiques de mettre en exergue leurs performances et commercialiser aisément des produits de haute qualité sur les marchés nationaux et à l'étranger.

P 4

SESSION DE L'ORGANISATION  
POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

**Abdelkrim Touahria  
représente l'Algérie**

En sa qualité de représentant permanent de l'Algérie auprès de l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture, basée à Rome, l'Ambassadeur d'Algérie en Italie, Abdelkrim Touahria a participé ce matin à la cérémonie d'ouverture de la 172ème session du Conseil de l'organisation onusienne, qui se tient du 24 au 28 avril 2023.

La session abordera les « défis liés à la sécurité alimentaire mondiale et principales causes: conflits et guerres en Ukraine et dans d'autres pays, ralentissements et fléchissements, et changement climatique ».

A l'ordre du jour de cette session, l'élection de trois vice-présidents et nomination du président et des membres du comité de rédaction de la session. En outre, il sera question de faire le point sur la situation de la sécurité alimentaire dans le monde et l'action menée par la FAO pour y faire face.

**TLEMCCEN**

**Cinq kg de kif traité saisis**

Les services de police de Tlemcen ont annoncé hier lundi, la saisie d'une quantité de plus de 05 kg de kif traité et l'arrestation de deux individus dans le cadre d'une opération menée récemment par les éléments du service régional de lutte contre le trafic de drogue.

Les deux suspects ont été arrêtés, avec la saisie de cette quantité de kif traité et du véhicule utilisé dans leur activité criminelle, a ajouté un communiqué de la Police, cité par l'APS.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des deux mis en cause pour « importation illégale de drogue, détention et transport à l'aide d'un véhicule à des fins de trafic par un groupe criminel organisé ».

**MARCHANDISES NON CONFORME**

**Saisie de 2994 tonnes durant le Ramadhan**

*Les services de contrôle relevant du Commerce et de la Promotion des exportations ont procédé à la saisie de 2994 tonnes de marchandises non conformes et impropres à la consommation et quelque 15 854 litres de lait en sachet durant le mois de Ramadhan écoulé.*

Par Sirine R

La valeur de ces marchandises est estimée à 149 millions de DA, selon les chiffres présentés hier par Samy Kolli, directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du commerce. Dans le cadre du contrôle de la qualité et des activités commerciales et de la répression de la fraude, les services de contrôle ont effectué durant cette période, dont l'activité commerciale était très dynamique, 196 447 interventions ayant permis de constater 35 000 infractions et d'établir 34 061 procès verbaux de poursuite judiciaires. Ainsi, les services de Tayeb Zitouni ont également proposé à la fermeture de 1509 locaux pour non respect des conditions de l'hygiène notamment. Des échantillons d'analyses au nombre de 15062 ont été prélevés sur plusieurs produits alimentaires proposés à la vente, dont les résultats seront connus dans les prochains jours, affirme Samy Kolli qui s'exprimait sur les ondes de la radio « Chaîne 1 ». Les services de contrôle ont également

constaté la mise sur le marché des quantités énormes de marchandises sans facturation, d'une valeur de près de 7 milliards de DA (6,9 milliards). Questionné sur la permanence durant les deux jours de l'Aïd, le représentant du ministère du Commerce a salué l'engagement et le sens de responsabilité des opérateurs économique. Il fait savoir que seulement 112 commerçants (93 au premier jour et 19 au deuxième jour) qui n'ont respecté la permanence. Ces derniers seront sanctionnés conformément aux dispositions de la loi en vigueur, dont des amendes variant entre 30 000 à 200 000 DA et possibilité de fermeture du magasin pour une durée d'un mois. Il est à rappeler que 50 724 commerçants ont été mobilisés pour le premier jour de la fête de l'Aïd et 50 798 autres pour le deuxième jour de cette fête. Le ministère du Commerce a mobilisé 2407 agents de contrôle pour veiller sur le respect de ce programme de permanence. Des réunions d'évaluation seront tenues au niveau du ministère afin d'améliorer le pro-

gramme et les activités commerciales durant les mois de Ramadhan et fêtes. Un grand travail est déjà lancé par les pouvoirs publics afin de renforcer et de développer davantage la chaîne de distribution. Dans ce cadre, l'Association nationale pour la protection des consommateurs (El-Amen) a appelé les pouvoirs publics à l'entame des préparations, des maintenant, pour le mois de ramadhan 2024, tout en tirant les enseignements des erreurs de cette année. Dans un communiqué posté sur page officielle, cette association a recommandé d'investir dans la réalisation de nouvelles infrastructures dédiée à la distribution, l'élaboration d'une cartographie pour les produits agricoles et sa mise en place sur le terrain, l'introduction et la généralisation de la numérisation pour la maîtrise des prix et la transparence des activités commerciales, le renforcement du contrôle et enfin l'élaboration des normes pour les produits alimentaires.

**PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILE**

**Vers une baisse de 30% des prix**

Le président du Cluster Mécanique de précision Algérie, Adel Bensaci, a confirmé la disponibilité des pièces automobiles et la baisse de leurs prix sur le marché national bientôt, jusqu'à 30%, en raison du retour de l'importation, et de nombreux concessionnaires à l'activité. Dans une déclaration à la

presse nationale, Adel Bensaci a déclaré : « La crise automobile de ces dernières années a jeté une ombre sur le marché des pièces détachées en Algérie, et la suspension des importations a provoqué une hausse sans précédent des prix et une forte pénurie d'accessoires automobiles, l'épuisement de tous les stocks à

l'intérieur du pays, et le départ de nombreux concessionnaires de l'activité », selon le même média. Le même responsable a expliqué qu'après le retour de l'industrie automobile sur le devant de la scène, 20 opérateurs actifs dans le domaine de la sous-traitance automobile et de la mécanique ont été

recensés sur le marché. On s'attend à ce que le nombre augmente à 40 d'ici un an au maximum, puis il augmentera progressivement pour doubler, avec le retour de l'activité pour atteindre des chiffres significatifs au cas où les opérateurs seraient encouragés par les autorités.

R E.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE ET INFORMATIQUE**

**Des juges algériens en formation en Suisse**

Huit magistrats et deux cadres de l'Office central pour la répression de la corruption participeront à une session de formation sur la lutte contre la criminalité économique et informatique en Suisse. Selon un communiqué du ministère de la Justice, le processus de formation s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-suisse. La formation est prévue du 24 avril au 05 mai 2023 et sera dispensée par l'Institut suisse de lutte contre la criminalité économique basé à Neuchâtel. D'autre part, et dans le cadre de la

coopération avec l'Ecole nationale des personnels de greffes (ENPG), 100 agents (ingénieurs et techniciens en informatique) des cours de justice, des tribunaux administratives d'appel et des tribunaux administratifs suivront, le 26 avril courant, une formation « à distance » sur le thème « Sécuriser les systèmes d'information pour le secteur de la justice », indique le même communiqué. Cette formation vise à sensibiliser les fonctionnaires en charge de la gestion des services d'informatique sur la gravité des cybercrimes et les moyens

de les prévenir en abordant les différents axes pertinents. Parmi ces axes, la protection des systèmes informatique contre les attaques électroniques, les contrôles de base de la cybersécurité, les mesures à prendre face aux attaques cybernétiques, la coordination avec les services de la Direction générale de la modernisation de la justice pour contrôler les différentes applications en vigueur, et accès aux méthodes de piratage des systèmes d'une base de données et de connaissances.

R E

Quotidien économique

**Les Enjeux**  
Eco

Edité par la  
SARL

Les enjeux Eco  
Tel: 06 98165554

Gérant  
**Belmihoub  
Abdelaziz**

Directeur de  
publication  
**Radji Zahir**

Siège social  
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine  
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction  
03, Rue Ali Boumendjel  
Square Port Said, Casbah  
email: lesenjeuxeco@gmail.com  
ccb : BDL 005  
00170000003889 09

Impression  
Centre : SIA

Distribution  
Centre:  
les enjeux Eco

**PUBLICITÉ**

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité « ANEP » ALGER:  
PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur  
email: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
Tel. : (021) 71.16.64 - 73.71.28  
Fax : (021) 73.95.59  
(021) 73.99.19

## RELANCE L'INVESTISSEMENT

## Plaidoyer pour la création de banques spécialisées

L'Algérie qui veut diversifier son économie est appelée à la modernisation et développement de son système financier et bancaire. En effet, il y a nécessité d'aller vers la création de banques d'affaires afin de booster davantage l'investissement.

Par Zahir R

« Actuellement on parle de l'investissement dans l'agriculture saharienne, mais nous n'avons pas de banques d'affaires et spécialisées dans ce domaine », a indiqué l'expert financier Sassi Idir, en expliquant que c'est à travers ce genre de banques qu'on pourra avoir et ramener les financements nécessaires pour le développement de ce genre d'activité. Même chose, pour le secteur de l'énergie. Actuellement les crédits octroyés par nos banques ne soient rentables qu'à partir de la 10<sup>ème</sup> année. En clair, ces banques d'affaires et spécialisées seront plus flexibles et de rigueur dans l'octroi des financements. « Nos banques sont spécialisées, mais leur fonctionnement est généralisée », précise Sassi Idir dans une déclaration à la radio nationale « Chaîne II ». La nouvelle loi sur la monnaie et crédit, tant attendue, par les opérateurs économiques et investisseurs, autorise la création de nouvelles banques et création de fonds, rappelle-t-il, en appelant à la libération des initiatives et simplifications de procédures. L'intervenant a précisé que la maîtrise de l'inflation passe, en premier lieu, par la dynamisation de l'investisse-

ment afin de produire ce que nous consommons. Ceci permettra de réduire la facture d'importation et garantira une maîtrise des prix et de l'inflation. Actuellement, notre pays faire face à une spirale d'inflation importée. « L'inflation est un fléau naturel. C'est avec l'investissement qui va nous régler le problème de l'inflation. Mais nous devons communiquer et faire du marketing sur les opportunités d'investissement dans notre pays afin d'attirer le maximum d'investissements », recommande-t-il. En second lieu, ajoute l'intervenant, il y a cette nécessité de lancer des réformes structurelles pour les grands équilibres. Des réformes difficiles mais « obligatoires », indique-t-il. Pour l'expert financier, il faut s'attaquer aux déficits qui sont comblés actuellement par le Trésor public, à l'instar de la CNR, la Sonelgaz et autres. Dans ce cadre, l'intervenant a plaidé pour le recours à l'endettement extérieur qui est une dette structurante. « On doit retourner à certains formes d'endettements pour la relance de notre économie, puisque il y aura une gestion responsable, contrairement à l'endettement facile », préconise-t-il. En somme, toutes ces réformes sont obligatoires. « Nous devons investir, recourir à l'endettement responsable, l'ouverture de la bourse aux capitaux étrangers. Comme

ça, l'investisseur aura une visibilité sur notre pays », affirme-t-il, en appelant à la création de banques spécialisées pour booster davantage l'investissement dans les domaines agricole et énergie.

Assurant que la BA est autonome, dont la gestion de l'argent se fait selon une approche économique, l'intervenant a rappelé l'existence d'une loi limitant les montants accordés au trésor public. En termes clair, le BA a un seuil de la dette. Toutefois, l'ancien régime et devant la manque de liquidité, il avait actionné le planche à billet, en sautant le verrou limitant le seuil de la dette. Des sommes d'argent importantes ont injecté dans l'économie nationale sans avoir un équivalent. Cette situation a fait augmenter l'endettement interne à plus de 26%. « Certes, nous n'avons pas de dette extérieure, mais, nous avons dépassé les limites du seuil de l'endettement entre la BA et le Trésor public », souligne-t-il, en affirmant qu'en Algérie, l'inflation est ressenti qu'au bout de 3 années d'après. La nouvelle loi sur la monnaie et crédit a rétabli la règle limitant le seuil de l'endettement interne, note-t-il, en affirmant que « nous devons retourner aux grands équilibres normaux ».

## RAMADHAN

## Saisie de marchandises d'une valeur de 12 mns DA dans 5 wilayas de l'Ouest

Les agents du contrôle relevant du secteur du commerce de cinq wilayas de l'Ouest du pays ont procédé, au cours du mois sacré de Ramadhan, à la saisie de marchandises non conformes aux conditions légales, d'une valeur avoisinant les 12 millions DA, a-t-on appris lundi du Directeur régional du commerce et de la promotion des exportations d'Oran, Djillali Seboui. Les agents de contrôle des directions du commerce et de la promotion des exportations des wilayas d'Oran, Mostaganem, Tlemcen, Aïn Témouchent et Sidi Bel Abbes ont saisi, durant le mois de Ramadhan, 1.508,8 tonnes de marchandises non conformes aux conditions légales d'hygiène, de conservation, de stockage et non conformes à la consommation, d'une valeur estimée à 11,97 millions DA, a ajouté la même source.

Le nombre d'interventions des agents de contrôle de ces wilayas a atteint, durant la même période, 27.161 interventions, qui se sont soldées par la constatation de 4.556 infractions, l'établissement de 4.303 procès-verbaux de poursuites judiciaires contre des contrevenants avec des propositions de fermetures administratives de 271 locaux commerciaux, a ajouté M. Seboui. Dans ce cadre, 1.782 infractions ont été enregistrées dans le domaine du contrôle de la qualité et de la répression de fraudes et 1.645 procès-verbaux officiels de poursuites judiciaires, avec des propositions de fermeture administrative de 99 locaux commerciaux, en plus de 2.774 infractions relevées dans le domaine du contrôle des pratiques commerciales, avec l'établissement de 2.658 procès-verbaux officiels de poursuites judiciaires, tout en dévoilant un montant global de défaut de facturation de l'ordre de 75,8 millions DA, ainsi que l'opposition au contrôle, l'absence d'inscription au registre de commerce et pratique de prix illégaux, entre autres.

R. E.

## LE PRÉSIDENT DU CREA REÇU PAR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

## La levée des contraintes face aux investisseurs à l'ordre du jour

La levée des obstacles face aux investisseurs était au cœur de la rencontre du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique avec le président du Conseil algérien pour la relance économique (CREA). Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a reçu hier lundi, au siège du ministère, le président du Conseil algérien pour le renouveau économique (CREA), M. Kamel Moula. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des rencontres de concertation initiées par le Ministre avec les partenaires sociaux, les employeurs et les opérateurs économiques, où la discussion a porté principalement sur la volonté des deux parties de renforcer la concertation et la coopération afin de lever les

contraintes et obstacles rencontrés par les différents concessionnaires, en particulier ceux liés au processus d'importation des intrants et des matières premières, indique le ministre dans un communiqué. Dans ce cadre, M. Ali Aoun a révélé qu'une réunion tripartite se tiendra dans les prochains jours, comprenant des représentants du Ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, de l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur «ALGEX» et des opérateurs économiques pour permettre le contrôle et la réorganisation du processus d'importation des intrants sans porter préjudice à la production nationale et de la stabilité du marché. Les discussions ont également

permis d'étudier la faisabilité d'une réduction des taxes sur les intrants, notamment ceux importés des marchés asiatiques, dans le but d'améliorer la compétitivité des entreprises nationales. Le dossier du foncier industriel a également été au cœur de la rencontre entre le ministre et le représentant patronal, ajoute la même source. Sur ce point, le ministre a précisé que dossier est prêt et programmé pour discussion et sera étudié à lors de la prochain réunion du Conseil des ministres. Les échanges ont aussi porté sur "la nécessité de prioriser les investissements et de les orienter vers les secteurs stratégiques générateurs de valeur ajoutée capables de se substituer à l'importation ainsi que l'utilité de mettre en place des

barrières non-tarifaires à l'importation ce qui permettra de réguler le marché et contribuer au développement du secteur économique", selon le communiqué. Autant de thématiques qui seront étudiées et évaluées au sein de la commission d'écoute et de suivi installé au CREA et dont le ministère de l'Industrie et de production pharmaceutique sera associé afin de permettre "une remontée d'information et une veille stratégique pour accompagner les investisseurs et lever les obstacles qui peuvent se dresser devant eux afin de contribuer efficacement à l'essor économique et industriel du pays", indique en outre le même communiqué.

S. R.

## CONTRIBUTION

## « La numérisation est primordiale pour le Pari sportif algérien »

Les établissements publics à caractère industriel et commercial doivent publier leurs comptes depuis 2020. Nous avons réalisé un diagnostic financier de l'EPIC Le Pari sportif algérien sur trois ans 2019-2021. Le résultat de l'année 2021 a été négatif à hauteur de 131 millions de DA et le déficit cumulé logé dans le report à nouveau avoisine les 1,5 milliards de DA. La masse salariale en 2021 était de 211 millions de DA alors que le chiffre d'affaires était de 248 millions de DA. La valeur ajoutée de 88 millions de DA ne couvre qu'un tiers de la masse salariale! Selon l'ordonnance N°66-314 du 14 octobre 1966, le pari sportif algérien a pour mission d'organiser et d'exploiter à travers tout le territoire national les concours et pronostics sur les compétitions sportives nationales et internationales en vue de réaliser des bénéfices destinés au financement de l'équipement sportif et de l'équipement socio-culturel en faveur de la jeunesse ainsi que l'attribution de subventions aux associations sportives et de jeunesse.

Comment se porte cette activité en Tunisie? Interrogé par la radio nationale Mosaïque FM l'an dernier, Makram Chouchane, le PDG de Promosport, évaluait à 500 millions d'euros le chiffre d'affaires généré par les paris en ligne en Tunisie. La présence digitale de l'EPIC Pari sportif algérien se limite à une chéti page Facebook qui annonce les résultats du loto hebdomadaire et une chaîne YouTube qui diffuse le tirage. La digitalisation et la numérisation est primordial

pour cet EPIC. Ailleurs les paris et les jeux à gratter sont en ligne. La digitalisation du secteur en Tunisie a permis de générer un chiffre d'affaires qui représente 300 fois le chiffre d'affaires en Algérie alors que la population tunisienne représente un quart de la population algérienne. Nonobstant la question religieuse qui concerne tous les pays musulmans, ce secteur nécessite d'être développé par une digitalisation ou une ouverture du secteur au privé vu ses retombées fiscales et son potentiel dans le financement du sport en Algérie.

Par Chabane Assad, fondateur du cabinet Finabi

PÉTROLE

**Le Brent recule à 81,34 dollars**

Les prix du pétrole baissaient légèrement lundi sans franchir le seuil symbolique de 80 dollars le baril pour le Brent, la plus grande partie des gains après des baisses de production de l'Opep s'étant évaporés face aux craintes sur l'économie mondiale.

Vers 10H00 GMT (12H00 à Paris), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin cédait 0,39%, à 81,34 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois abandonnait 0,26%, à 77,67 dollars.

"Les perspectives d'une croissance économique plus faible ont un effet sur les anticipations de demande mondiale de pétrole", résume Ricardo Evangelista, analyste chez ActivTrades. Alors que l'inflation persiste à travers le monde, les investisseurs anticipent de plus en plus que les politiques monétaires vont encore être durcies, ce qui pèse sur l'économie et donc sur l'appétit pour le brut.

Dans ce contexte, les cours s'affaissaient après leur envolée enregistrée début avril, quand plusieurs membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) ont annoncé des baisses volontaires de production.

Par rapport à leur niveau de fin mars, juste avant les annonces de baisses de production, le Brent gagne 1,95% et le WTI 0,95%.

Les analystes de ING notent cependant que la demande persiste, notamment en Inde, où les importations ont augmenté l'année dernière et ces derniers mois.

"Les raffineries locales ont transformé un record de 23.000 tonnes en mars, en légère hausse de 3% sur un an", commentent-ils.

Et la Chine, premier importateur mondial, pourrait voir sa consommation augmenter alors que la semaine de congés de la "Golden Week" aura lieu la semaine prochaine, encourageant les déplacements au sein du pays.

Les données sur la croissance américaine jeudi pourraient aussi influencer les prévisions de la demande du premier consommateur mondial d'or noir.

Agence

NORMES DE QUALITÉ EN ALGÉRIE

**Des avancées substantielles en matière d'accréditation**

*L'Algérie a réussi en 60 ans d'indépendance à asseoir les bases de l'accréditation dans le pays et à généraliser les opérations à travers les différents départements ministériels permettant ainsi aux entreprises économiques de mettre en exergue leurs performances et commercialiser aisément des produits de haute qualité sur les marchés nationaux et à l'étranger.*

Par R E

Dans ce cadre, le directeur général de l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), Nourredine Boudissa a expliqué dans un entretien à l'APS que les certificats délivrés aux différents laboratoires et entreprises d'analyses et d'étalonnage, à leur demande, attestent de la capacité organisationnelle et technique de ces entreprises en termes de services d'essai, d'analyse, d'étalonnage, d'inspection ou de délivrance des certificats pour les produits, systèmes de management ou individus.

Pour M. Boudissa, la priorité accordée ces dernières années au développement d'"Algerac" est de nature à "renforcer le processus de qualité engagé par les pouvoirs publics". Ce processus, a-t-il dit, est couronné par "la création d'une infrastructure nationale de qualité pour améliorer la capacité concurrentielle des entreprises et faciliter leur intégration à l'économie mondiale, en sus de concrétiser les démarches d'adhésion du pays à plusieurs blocs économiques internationaux agissants".

Algerac s'attèle désormais à relever le défi de l'adaptation à la demande, en veillant à trouver des solutions adaptées aux programmes techniques tracés par les différents départements ministériels en termes d'accréditation, notamment après que le secteur de l'industrie ait fait de l'année 2023 "celle de la qualité". Pour faire face à ce défi, M. Boudissa a souligné que les différents départements ministériels, y compris les associations professionnelles veillent à adhérer à la démarche d'accréditation, document désormais exigé pour confirmer la performance de l'entreprise et du produit. Depuis sa création en 2005, en vertu du décret exécutif n 466-05, Algerac oeuvre à augmenter progressivement ses capacités pour jouer un rôle de premier plan en tant qu'outil national fondamental d'évaluation de la conformité, notamment après sa reconnaissance par plusieurs instances arabes, africaines et européennes.

Il s'agit particulièrement de l'Organisation internationale des organismes d'accréditation (International Laboratory Accreditation Cooperation-ILAC) à laquelle il a adhéré en 2017, de l'International Accreditation

Forum (IAF) en (2011), la Coopération européenne d'accréditation (EA) en (2017), l'Organisation arabe d'Accréditation (The Arab Accreditation Cooperation-ARAC) en (2010), l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (INMPI) en (2011) et l'Organisation africaine d'accréditation en (2019). Algerac entend déposer une nouvelle demande pour ajouter 3 autres normes de reconnaissance internationale, comportant tout ce qui concerne les laboratoires biologiques, la certification du système de gestion de la qualité et des produits, pour obtenir un total de 6 normes internationales.

Selon M. Boudissa, la délivrance du certificat d'accréditation nécessite un travail purement technique pendant une année complète, tout en réalisant le travail conformément aux normes internationales reconnues afin de pouvoir préserver la reconnaissance internationale d'Algerac. L'instance a également signé des accords de coopération et des mémorandums d'entente avec plusieurs pays, dont la Belgique, la Tunisie, la Mauritanie, la France, la Corée, la Turquie et l'Egypte, dans le but de dévelop-

per l'accréditation dans différents domaines.

Ces avancées sont rendues possibles grâce au "grand intérêt" des hautes autorités du pays, ce qui fait que l'organisme s'oriente vers l'élargissement des domaines d'intervention, notamment dans le contexte de la démarche en cours de développement des exportations hors hydrocarbures. Une démarche qui nécessite d'ailleurs une mobilisation des capacités financières, humaines et matérielles et une intensification de la formation pour permettre aux ressources humaines de maîtriser les processus d'évaluation.

Algerac a contribué à l'accréditation de 8 laboratoires sous la supervision du ministère du Commerce, avec la participation aux comités de réflexion pour aider à l'amélioration et au renforcement de la politique de qualité dans plusieurs secteurs dans le but de créer un contrôle capable d'assurer la qualité et la conformité des produits.

Cette transformation a permis une augmentation positive de l'activité de l'organisme au cours des années 2021 et 2022, en atteignant un taux de croissance de plus de 40%, a précisé M. Boudissa.

INTERNET FIXE ET MOBILE

**49,45 millions d'abonnés en 2022 en Algérie**

Plus de 49,45 millions d'abonnés à l'internet fixe et mobile ont été enregistrés en 2022 en Algérie, contre 45,94 millions en 2021, représentant une évolution de 7,64% en une année, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). Sur les 49,45 millions d'abonnés, 44,75 millions étaient abonnés à l'internet mobile (GSM, 3G et 4G) au 31 décembre 2022 (41,78 millions à la même période de 2021) et 4,69 millions étaient abonnés à l'internet fixe (ADSL, 4G LTE et FTTH) au 31 décembre 2022 (4,16 millions à la même période de 2021), relève le rapport. S'agissant de l'internet fixe, l'ARPCE note que sur les 4,69 millions d'abonnés au 31 décembre 2022, plus de 2,79 millions étaient abonnés à l'ADSL, 1,42 million à la 4G LTE et 478 172 abonnés à la fibre

optique jusqu'au domicile (FTTH).

Sur le nombre global des abonnés à l'internet fixe, 97,58% étaient des abonnés résidentiels contre seulement 2,42% abonnés professionnels.

Pour ce qui est des abonnés aux différentes offres internet fixe, 85,05% enregistraient des débits entre 10 Mégabits par seconde (Mbps) et 20 Mbps, 14,35% entre 20 Mbps et 50 Mbps, 0,35% entre 50 Mbps et 100 Mbps et 0,23% plus de 100 Mbps. Le volume du trafic data global consommé au 31 décembre 2022 était estimé à 1809 Gigaoctets (1,8 Téraoctets) tandis que le revenu mensuel moyen de data par abonné était évalué à 1150 DA.

Concernant l'évolution du marché de l'internet mobile, plus de 44,75 millions d'abonnés ont été enregistrés au 31 décembre 2022, contre 41,78 millions au 31 décembre 2021, soit une augmentation de

7,13% en une année. Sur les 44,75 millions d'abonnés à l'internet mobile à la fin de l'année dernière, 38,79 millions étaient abonnés au réseau mobile 4G (34,50 millions à la fin de 2021) et 5,96 millions à la 3G (7,27 millions au cours de la même période de l'année 2021).

L'ARPCE relève, par ailleurs, un volume data dépassant les 827 millions de Gigaoctet (Go) consommé en 2022 en Algérie, contre 586 millions Go en 2021, estimant le revenu mensuel moyen par abonné Data à 317 DA en 2022, contre 966 DA en 2021.

Il est noté, par ailleurs, une augmentation de l'utilisation moyenne de la bande passante en Algérie au cours de 2022, atteignant ainsi les 3220 Gigabits par seconde (Gbps) contre 2000 Gbps en 2020, soit un taux d'évolution de 61%.

R E.

TÉLÉPHONIE FIXE

**5,57 millions d'abonnés en 2022**

Le nombre d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe a dépassé les 5,57 millions au 31 décembre 2022, alors qu'il était de 5,09 millions à la même période de 2021, soit une évolution de 9,40%, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE).

Sur les 5,57 millions d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe (filaire, 4G LTE et FTTH), plus de 5,12 millions étaient des abonnés résidentiels et 450.093 des abonnés professionnels.

L'autorité précise, en outre, que sur le nombre

total des abonnés aux réseaux de téléphonie fixe au 31 décembre dernier, 3,66 millions étaient des abonnés aux réseaux filaires et 1,42 million aux réseaux sans fil 4G LTE.

Le nombre d'abonnés au réseau en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) connaît, quant à lui, une importante augmentation, passant de 167.244 clients au 31 décembre 2021 à 478.172 au 31 décembre 2022.

L'ARPCE relève, par ailleurs, que la proportion des ménages disposant d'une ligne de téléphonie fixe a atteint 75,80% au 31 décembre 2022, en

augmentation de près de 6,4% par rapport à la même période de 2021.

Le taux de pénétration de la téléphonie fixe a connu également une évolution (+1,06% en l'espace d'une année), passant de 11,57% à la fin du 4ème trimestre de 2021 à 12,63% à la même période de 2022.

Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,14 millions d'habitant et un nombre de ménages évalué à 7,35 millions au 31 décembre 2022.

## EXODE DES MÉDECINS

# La «plaie» de la Santé

*L'exode de nos médecins vers l'étranger inquiète les pouvoirs publics. Certains pays saisissent cette opportunité pour offrir des postes à nos médecins. La France particulières s'est distinguée en la matière. Et pourtant l'accueil est moins d'être facile, puisque à l'arrivée, ces migrants doivent parfaire leurs connaissances pendant une année, sanctionnée par un examen.*

Par Reda Hadi

Les soignants étrangers sont un maillon essentiel dans les hôpitaux français. L'ouverture des frontières aux praticiens étrangers hors Union européenne par le gouvernement français «risque d'exacerber», l'exode massif des médecins algériens vers la France. À travers son projet de loi sur l'immigration, le gouvernement français envisage de créer une carte de séjour spécifique pour attirer les professionnels de la santé étrangers. Cet exode inquiète le Dr. Ilyes Akhamouk, chef de service des maladies infectieuses au niveau de l'Établissement public hospitalier de Tamanrasset, interrogé par nos confrères de la radio nationale, qui appelle à « agir vite » avec des mesures incitatives pour garder cette « matière grise » au niveau national. En effet pour ce médecin La multiplication des offres d'emploi à l'étranger et particulièrement l'augmentation à 2700 des postes de médecins ouverts aux étrangers par la France inquiètent et font craindre une nouvelle saignée au sein du personnel médical algérien. « Il faut agir vite, non pas pour arrêter l'exode de nos médecins vers l'étranger, mais pour li-

miter cette hémorragie», insiste le Dr Akhamouk. En dépit de l'amélioration des conditions globales de travail dans les établissements hospitaliers, le manque de moyens et de prise en charge démotivent nos médecins dans la plupart des villes algériennes, déplore l'Invité de la Chaîne 3.

« À l'intérieur du pays, nous avons une carence de moyens techniques. Des radiologues ne veulent pas travailler dans certaines villes à cause de l'absence d'IRM. Car, travailler des années durant sans matériels, c'est perdre sa formation », dit-il en énumérant d'autres contraintes socio-économiques à l'instar des problèmes de logement, de rémunération, de transport...

Pour des spécialistes, cet exode est le fait que les médecins sont à la recherche d'un statut social qui sied à leur profession, notamment le niveau de salaire.

L'émigration des médecins, qui concerne toutes les spécialités médicales, s'opère à deux niveaux: d'abord du secteur public vers le secteur privé, puis de l'Algérie vers la France, la Turquie, le Canada et les pays arabes du Golfe». Des sources affirment aussi que 1200 médecins, de différentes spécialités, ont quitté

le pays pour aller exercer en France».

Ces derniers ont réussi au test d'équivalence mis en place à cet effet. Cette épreuve permet à un médecin hors Union européenne de pouvoir exercer dans l'Hexagone.

Le président de l'Ordre national des médecins a révélé que «plus de 15 000 médecins algériens exerceraient en France».

Le Ministère de la santé tempère ce problème et dit que des pays comme l'Inde et l'Égypte perdent également leurs médecins au profit de l'étranger

En définitive, quelle que soit la raison de cet exode, des économistes soulignent tout de même que cette saignée des cerveaux a un coût, qui faute de statistiques n'a pas encore été quantifié

En effet les pertes sont incommensurables, quant en sait que ces spécialistes ont bénéficié d'un enseignement de qualité. Selon des sources, un seul étudiant lors de sa première année universitaire, reviendrait à l'État plus de 50 000 euros. Une perte que le pays accueillant n'aura pas à engager. Beaucoup assurent que cet exode se fait au détriment de l'Algérie qui se saigne pour garantir un enseignement gratuit et de qualité.

## La première édition du «CTO Forum Algeria» en mai

La transformation digitale en Algérie, l'e-paiement, la cybersécurité ainsi que l'intelligence artificielle, seront dans le programme du « CTO Forum Algeria » prévu pour le mois de mai prochain. Un événement qui mettra en évidence les technologies de l'information et de la communication.

La première édition du forum qui englobe les acteurs des Technologies de l'Information et de la Communication, se tiendra du 08 au 10 Mai 2023 au Centre International de Conférences (C.I.C) à Alger, sous les Parrainages des Ministère de la Poste et des Télécommunications et du Numérique, la Numérisation et les Statistiques ainsi que l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

Le forum verra notamment la participation d'experts nationaux et internationaux, des rencontres seront entre « Top décideurs » et Exposants pour s'informer sur les grandes tendances du marché et découvrir de nouvelles solutions concernant les technologies de l'information (IT). D'après les organisateurs, 150 exposants et 60 speakers et intervenants vont participer à cet événement.

R E.

R E.

## SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DE VOYAGES

### 70 exposants attendus à la 5<sup>ème</sup> édition

Environ 70 exposants sont attendus à la cinquième édition du Salon international du tourisme et de voyages «Cirta-Siyaha 2023» à la maison de la culture Malek Haddad de Constantine, a-t-on appris lundi du président de l'Office local du tourisme (OLT), Rachid Yaïci. La cinquième édition du Salon international du tourisme et de voyages «Cirta-Siyaha 2023» devant avoir lieu dans la période allant du 14 au 16 mai prochain sera organisée sous le slogan "Constantine un rêve qui se poursuit" et verra une large participation des exposants dont des professionnels du secteur du Tourisme et de voyages et experts du secteur au niveau local et à l'étranger, a précisé la même source.

Le Salon permettra d'échanger les expériences et les connaissances et la conclusion de conventions entre les opérateurs nationaux et étrangers, selon le même responsable, estimant que la manifestation constitue une opportunité pour tisser des relations d'affaires économiques et commerciales. Il sera procédé à cette occasion à la réservation de stands pour les établissements financiers et de services comme les banques et sociétés d'assurance pour faire valoir l'appui et l'accompagnement assurés en la matière pour le décollage espéré du secteur du Tourisme, selon la même source qui a indiqué dans ce cadre que le Salon constitue également une occasion pour dévoiler les potentialités touristiques, culturelles et

historiques que recèle l'Algérie, et un espace ainsi pour faire connaître et promouvoir les produits touristiques et le legs civilisationnel de la ville du Vieux Rocher.

Cette édition sera marquée par la qualité "d'invité d'honneur" octroyée cette année au Sénégal, et ce, conformément à la vision de l'État algérien pour faire de l'Afrique un choix stratégique pour les échanges économiques, commerciaux et touristiques, a révélé M. Yaïci qui a fait part de l'organisation à cette occasion d'un séminaire international intitulé "Attractions touristiques et leurs rôles dans le développement touristiques" et l'organisation durant la manifestation de plusieurs concours d'animation culturelle et artistique.

La manifestation constitue selon le même responsable une halte permettant au large public de consulter les services offerts en la matière par les différents professionnels (agences, restaurants, plateformes numériques, entre autres) et de bénéficier des réductions et offres promotionnelles des entreprises de transport aériens et agences touristiques pour l'été 2023. Ce Salon est organisé sous le patronage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, le wali de Constantine et l'Office local du tourisme (OLT) en collaboration avec la direction de wilaya du Tourisme et de l'artisanat et le Club des opérateurs dans le secteur du Tourisme de Constantine.

R E.

## JUSTICE

### Reprise du procès de Saïd Bouteflika et des oligarques

La dixième chambre criminelle de la Cour de justice d'Alger, a repris hier, l'audience du procès de l'ancien conseiller à la présidence de la République, sous le règne de son frère, feu le président Abdelaziz Bouteflika, Saïd Bouteflika, et de 56 autres accusés, dont des hommes d'affaires, parlementaires et cadres. Parmi ceux poursuivis dans cette affaire considérée comme le plus grand dossier de corruption instruit par les autorités judiciaires, figurent les frères Kouninef, d'anciens hommes d'affaires comme Ali Haddad, Mahieddine Tahkout, Mazouz Ahmed, Bairi Mohamed et d'anciens parlementaires.

La juge présidente de l'audience, a procédé à l'interrogatoire de l'accusé poursuivi, détenu à la prison de Koléa, Karim Kouninef. Ce dernier s'est exprimé en langue française pour répondre

aux questions du juge, en raison de sa non maîtrise de la langue arabe.

Là où il a nié dans ses déclarations, l'existence d'une relation commerciale entre lui et l'accusé interpellé, l'ancien conseiller à la présidence de la République, Saïd Bouteflika. Ce dernier entretient une amitié avec lui et la famille uniquement.

L'accusé a également ajouté que ses comptes bancaires, qui ont été mentionnés dans la commission rogatoire internationale, sont les comptes des sociétés qu'il y possède. Et que des transferts financiers n'ont pas eu lieu depuis l'Algérie. Dans le même temps, son avocat a rappelé au juge un document officiel de la Banque algérienne prouvant la véracité des déclarations de l'accusé.

Karim Kouninef a ajouté que les propriétés qu'il

possède à l'étranger sont la Suisse et l'Espagne. Il l'avait auparavant déclaré devant le juge d'instruction dans le premier dossier au titre duquel il était incarcéré.

En réponse à la question du juge sur l'année où la famille Kouninef est devenue célèbre et pionnière dans les affaires. Karim a confirmé que sa famille était connue depuis les années soixante-dix du siècle dernier à ce jour. Où son père, un homme d'affaires, qui avait créé sa première entreprise en 1972.

« Depuis cette année jusqu'à aujourd'hui, j'ai dirigé des entreprises appartenant à la famille Kouninef, notamment dans le domaine du raccordement électrique des grandes villes algériennes et de nombreuses zones reculées », a-t-il déclaré.

Agence

## BLIDA/ FORAGE DE PUIITS

**Plus de 60 autorisations accordées depuis le début de l'année**

Plus de 60 autorisations de forages destinés à l'irrigation agricole ont été accordées depuis le début de l'année par la Direction des ressources en eau et de l'hydraulique de la wilaya de Blida, a-t-on appris, auprès de cette dernière.

« Cette soixantaine d'autorisations ont été accordées suite à des demandes introduites par des promoteurs d'exploitations agricoles collectives et individuelles pour le forage de nouveaux puits ou le remplacement de puits dont le débit a baissé », a indiqué le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche. Il a souligné l'approbation d'un taux de 90% de ces demandes, par la commission en charge de leur examen, englobant des représentants du secteur des ressources en eau, de la direction de l'agriculture, de l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) et de l'Office national des terres agricoles (ONTA). « Le reste des demandes a été rejeté pour non conformité aux conditions requises, notamment concernant la situation légale des exploitations ou des terres agricoles, ou leur faible superficie ne nécessitant pas le forage de nouveaux puits », selon le même responsable.

Allouche a regretté, à cet égard, le déficit en eaux pluviales enregistré cette année, à l'origine d'une baisse du niveau des barrages destinés à l'irrigation agricole à Blida, dont le barrage Bouroumi (Ouest), assurant l'irrigation d'une surface de 8000 ha de la plaine de la Mitidja, actuellement destiné à la couverture d'une partie des besoins de la wilaya en eau potable.

Pour faire face à cette situation, des agriculteurs ont eu recours durant cette année, aux forages agricoles, au nombre de 3.000 à Blida. Un fait impactant négativement sur les nappes souterraines assurant près de 80 % des besoins locaux en eau potable et en irrigation agricole. La wilaya fonde, en outre, de grands espoirs sur les Stations de traitement des eaux usées (STEP), à l'avenir, pour l'irrigation agricole, à l'instar de celle de Boufarik, récemment renforcée par la technologie des rayons ultraviolets, permettant d'éliminer les microorganismes présents dans les eaux usées, pour les adapter à l'irrigation agricole, a expliqué le directeur du secteur. Il a relevé l'achèvement des études pour la mise en place d'un système d'irrigation de près de 3.000 ha de terres agricoles à partir de cette station, dont la capacité de production est estimée à 60.000 m<sup>3</sup>/jour.

## TIMIMOUN

**Une récolte de plus de 24.000 quintaux de céréales attendue cette saison**

*Une production de plus de 24.000 quintaux (qx) de différentes variétés de céréales est attendue dans la wilaya de Timimoun, au titre de l'actuelle saison agricole (2022-2023), a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA).*

Cette récolte prévisionnelle qui concerne notamment le blé dur, tendre et l'orge, sera réalisée sur une superficie de 6.000 hectares (HA) répartie entre les régions d'Aougrou, Tinerkouk et Amguiden, a affirmé à l'APS, le directeur du secteur, Rafik Benmanssour. Dans le cadre des préparatifs de la prochaine campagne moisson-battage qui débutera en mai prochain, des commissions

ont été mobilisées pour effectuer des visites de terrain afin de s'enquérir de l'état des périmètres agricoles et la collecte de statistiques précises sur le rendement prévu, a ajouté le même responsable. La wilaya de Timimoun dispose de vastes étendues de terres agricoles aptes à la mise en valeur, qui suscitent de l'engouement des investisseurs désireux de se lancer dans cette filière stratégique, a souligné M. Benmanssour, signalant que le secteur

a bénéficié cette année de deux projets relatifs à l'ouverture de pistes d'accès aux périmètres agricoles et le raccordement de plus de 3.000 exploitations au réseau d'électrification.

La DSA de Timimoun prévoit, après approbation du ministère de tutelle, la concrétisation d'autres projets, dont la réalisation de chambres froides et l'ouverture d'un marché de gros de fruits et légumes, a-t-on indiqué.

## MOSTAGANEM

**23 projets de développement en faveur des communes de la daïra de Hassi Mameche**

Les communes de la daïra de Hassi Mameche (Mostaganem) ont bénéficié de 23 nouvelles opérations de développement au titre du premier tronçon du programme de développement de l'exercice 2023, a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de communication de la wilaya. Les nouvelles actions concernent la maintenance des

routes, le raccordement aux réseaux d'AEP et d'assainissement, l'éclairage public, la réhabilitation des établissements scolaires et l'aménagement des édifices administratifs pour une enveloppe budgétaire de 180 millions de DA. Dans ce cadre, le réseau d'eau potable du village de Meghardia et les réseaux d'assainisse-

ment du village de Belaïdia et du centre d'habitat de Hai Belmedjahri de la commune de Hassi Mameche seront réalisés. Le village de Sidi Medjdoub de cette collectivité locale a bénéficié d'une large opération d'aménagement du réseau routier, notamment au niveau du groupement d'habitat rural, de la réhabilitation de l'école primaire Bakhti Lakhdar et de la

maintenance des chemins menant aux villages de Medaghria et Bekhaitia.

Ce programme comprend 7 actions de développement de la commune de Mazagran dont deux opérations de réhabilitation du réseau d'AEP à la cité 100 Logements à Oureah, ainsi que l'extension du réseau d'assainissement à la cité des oliviers.

## CONSTANTINE

**Plus de 1400 poches de sang collectées à travers 46 mosquées durant le mois de Ramadhan**

Plus de 1 410 poches de sang ont été collectées à travers 46 mosquées de la wilaya de Constantine, durant le mois de Ramadhan passé, à l'initiative du Centre de transfusion sanguine (CTS) relevant du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Benbadis, a-t-on appris dimanche de son directeur, Khaled Bouzenda.

Le nombre de poches collectées à travers les 46 mosquées ayant été mobilisées pour cette opération durant le mois de Ramadhan a connu une hausse « importante » par rapport au mois de Ramadhan précédent durant lequel 1.167 poches avaient été collectées, a fait remarquer le même responsable, soulignant que ce résultat est le fruit des actions de sensibilisation et d'information menées par les imams des mosquées sur l'importance de ce geste d'opérations de solidarité pouvant sauver des vies

humaines. Les poches de sang collectées durant cette période sont destinées à couvrir les besoins en la matière des établissements de santé de la wilaya notamment durant la prochaine saison estivale où la demande en la matière augmente, a fait savoir M. Bouzenda. Il a encore indiqué que les opérations de collecte des poches de sang ont été également réalisées en étroite collaboration entre plusieurs instances et associations à caractère sanitaire et humanitaire à l'instar du bureau local de la Fédération algérienne des donneurs de sang et de l'association de wilaya « Safir Es-saïha ». Il est à rappeler que 13.000 poches de sang ont été collectées en 2022 par les services du CTS du Centre hospitalo-universitaire Dr. Benbadis, et ce, dans le cadre des efforts déployés en coordination avec le mouvement associatif.

## BÉCHAR

**Trois fermes aquacoles en cours de réalisation**

Trois (3) fermes aquacoles sont en cours de réalisation dans les communes de Béchar et Kenadsa (wilaya de Béchar), a-t-on appris auprès de la direction locale de la Pêche et des Ressources halieutiques (DPRH). Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la Pêche et des Ressources halieutiques, Djamel Boulekhaissaim a indiqué que trois (3) fermes spécialisées en aquaculture sont en cours de réalisation dans les communes de Béchar et Kenadsa. Il a précisé qu'il s'agit de deux (2) fermes implantées à Béchar d'une capacité de production annuelle de 20 tonnes chacune, de différentes espèces de poissons d'eau

douce, notamment le Tilapia et d'une (1) ferme similaire en chantier à Kenadsa et qui aura également une capacité de production annuelle de 20 tonnes de poissons d'eau douce. S'étalant sur une superficie de trois (3) hectares chacune, les deux fermes implantées à Béchar seront équipées d'écloseries et de modules de grossissement d'alevins de poissons, a expliqué Boulekhaissaim. Avalisés par le secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques et montés par le biais de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), ces projets seront ainsi renforcés par une troisième ferme similaire en chantier

à Kenadsa et qui aura également une capacité de production annuelle de 20 tonnes de poissons d'eau douce, a-t-il ajouté. En outre, le secteur s'attelle actuellement à la création de deux (2) nouvelles zones d'activité aquacoles au chef-lieu des communes de Taghit et Boukais, a fait savoir le DPRH. S'étalant chacune sur une superficie de 50 hectares, ces deux futures zones d'activité, devant accueillir 32 projets d'investissement en aquaculture, ont pour objectif de promouvoir l'aquaculture dans la wilaya, a-t-il souligné. Il a été procédé récemment dans la région frontalière de Béni-Ounif, qu'abrite une zone du même genre, créée en

2022 sur une assiette foncière de 61 ha, à l'attribution des parcelles de terrain à seize (16) jeunes promoteurs, à raison de trois (3) ha, pour leur permettre de réaliser leurs projets liés à diverses activités aquacoles, selon le DPRH. Parmi ces projets, figurent deux fermes d'élevage de crevettes en eau douce, une première dans la wilaya, alors que les autres projets en voie d'implantation au niveau de la zone d'activité précitée, seront consacrés à l'élevage d'autres espèces de poissons d'eau douce, à l'instar de Tilapia, avec des capacités de production annuelle de 20 tonnes pour chaque projet, a indiqué la même source.

## TAXATION DES MILLIARDAIRES

## Ces cinq contre-arguments qu'on ne veut plus entendre

Suite et fin

À chaque fois que la taxation des milliardaires revient dans le débat public, de nombreux arguments sont mobilisés contre cette proposition. Elle serait injuste, démagogique, irréaliste et contre-productive.

À chaque fois que la taxation des milliardaires revient dans le débat public, de nombreux arguments sont mobilisés contre cette proposition. Elle serait injuste, démagogique, irréaliste et contre-productive.

Il faut attendre la note de 7 pour tomber sur les véritables « entrepreneurs ». De 7 à 8, il s'agit de personnalités ayant grandi dans un milieu très favorisé ou ayant bénéficié d'un coup de pouce significatif de la part de leurs proches. Ainsi, Elon Musk a fondé sa première entreprise avec son frère grâce à un prêt de 25.000 dollars de son père (45 000 euros en valeur actuelle). Jeff Bezos a profité des 300.000 dollars injectés par ses parents dans son entreprise (un demi-million d'euros en prenant en compte l'inflation). Bill Gates a lui bénéficié de l'influence politique de ses parents pour obtenir un énorme contrat avec IBM, malgré son inexpérience. Richard Branson, le patron de Virgin qui aime sauter en parachute avec Barack Obama sur son île privée, a obtenu un don de 200.000 euros de sa famille pour créer son studio d'enregistrement. Tous ces entrepreneurs bénéficient d'un score de 8.

Enfin, les notes de 9 et 10 sont réservées aux personnes issues de milieux défavorisés, comme le cofondateur de Google Sergey Brin. Avec Larry Page, il s'inspire des travaux de Jon Kleinberg pour mettre au point un nouveau type d'algorithme permettant d'effectuer des recherches sur internet, dans le cadre de son doctorat financé par des fonds publics. Un troisième étudiant, Scott Hassan, se charge d'écrire le code informatique avant de quitter le projet. Page et Brin parviennent à lever un million de dollars auprès de leurs proches afin de fonder Google, encouragés par plusieurs mentors après avoir échoué à vendre leur algorithme à divers moteurs de recherche existants. Dès le début, ils embauchent un PDG expérimenté pour développer l'entreprise. Peut-on quand même parler de self-made-men ? Même Rihanna (score de 10 en tant que femme noire issue des classes populaires) est devenue milliardaire grâce à sa ligne de cosmétique lancée par LVMH et est accusée d'exploiter des enfants indiens.

Au final, seuls 19 % des 400 plus grandes fortunes américaines obtiennent un score de 9 ou 10. En France, c'est encore pire : le Financial Times notait que 80 % de la richesse des hauts patrimoines français provient de l'héritage. En appliquant les critères de Forbes au classement du magazine Challenges, on constate que les neuf premiers milliardaires sont des héritiers. Mais il est difficile de qualifier les suivants de méritants. La famille Castel, dixième, échappe au label péjoratif car le patriarche de 97 ans est encore en vie. Patrick Drahi, onzième, a fait fortune en empruntant de l'argent pour acheter, restructurer et revendre des entreprises. Autrement dit, il a mené des OPA hostiles, puis licencié des salariés. Xavier Niel, douzième, a amassé le capital nécessaire au lancement de Free en investissant l'argent gagné via le minitel rose dans des peep show. Une activité qui lui vaudra de passer un mois en prison pour soupçons de proxénétisme avant d'échapper d'une condamnation pour recel et abus de bien sociaux.

Qu'elles soient héritées ou bâties « à partir de rien », les grandes fortunes reposent quasi systématiquement sur trois éléments : l'exploitation débridée des salariés, le non-respect de la loi, et le soutien de la puissance publique.

L'exploitation prend diverses formes, de celle exercée par Steve Jobs sur ses collaborateurs poussés au burn-out après s'être accaparé le mérite des inventions de son ami et cofondateur Steve Wozniak, jusqu'aux employés d'Amazon contraints de déféquer dans des sacs en plastique pour livrer les colis à temps. Les épidémies de suicides dans les entreprises d'assemblage d'iPhone, les ouvriers de Tesla contraint de travailler en plein Covid et de dormir sur site pendant des semaines, les ingénieurs de Space X abandonnés sur une île déserte, les vêtements des grandes marques fabriqués par des enfants en Asie... Les exemples abondent.

La propension quasi systématique à violer la loi est un peu moins connue. Aux pratiques de concurrence déloyale parfois condamnées sévèrement par les tribunaux (Microsoft), aux violations récurrentes des réglementations environnementales et au viol systématique du droit du travail s'ajoutent des pratiques plus précises. Bernard Arnault aurait par exemple utilisé des méthodes de barbouzes pour s'emparer de LVMH. PayPal, AirBnB et Uber ont contourné la loi pour « disrupter » un secteur d'activité. Selon Cash investigation, Free a recours au licenciement abusif comme outil pour empêcher les salariés de contester leurs conditions de travail. Mais on pourrait également citer le rachat probématique de l'entreprise publique CGM par la CMA de Rodolphe Saadé, donnant naissance au géant du transport maritime CMA-CGM. Suspecté d'avoir profité de complicité politique pour privatiser cette structure en l'achetant en dessous de sa valeur, Saadé avait copié d'une mise en examen pour abus de bien sociaux.

L'écrasante majorité des grandes fortunes ne seraient rien sans l'aide de la puissance publique. Au-delà des allègements d'impôts et subventions aux entreprises mises en place par les gouvernements (plus de 200 milliards par an en France, un chiffre en constante progression depuis 2017), cette aide prend des formes plus précises. Les familles Bouygues et Dassault

vivent de la commande publique, Xavier Niel dépend du régulateur pour développer son offre de télécommunication et LVMH sollicite l'aide de l'État pour racheter le joaillier américain Tiffany. Apple a été sauvée par les lois antitrust américaines, Tesla et Space X ont échappé à la banqueroute grâce aux investissements publics et à des milliards de dollars de subventions. Amazon et Google engrangent des contrats chiffrés en milliards de dollars avec l'armée et le renseignement américain. La puissance étatique est partout.

Derrière chaque entreprise innovante, on retrouve des milliards investis en recherche publique. La simple existence de brevets, au cœur du modèle économique de nombreuses firmes, dépend de la volonté de l'État à les faire respecter. Les frères entrepreneurs Gilles et Yves-Loïc Martin (5,4 milliards d'euros de patrimoine selon Challenges) ont ainsi fait fortune en rachetant au CNRS le brevet établi par leurs parents universitaires dans le cadre de leur recherche publique.

Les milliardaires sont également devenus experts en privatisation de services publics. On citera l'in vraisemblable gagage de DirectEnergie sur le dos d'EDF, la privatisation rampante de l'école publique américaine au bénéfice, entre autres, de Bill Gates et de la famille Devos, le monopole privé injustifiable de Warren Buffet sur le fret ferroviaire américain, la privatisation de l'école publique suédoise par les milliardaires locaux, le scandale à 55 milliards d'euros des concessions autoroutières cédées par De Villepin puis renouvelées par Emmanuel Macron et Elizabeth Borne à des groupes comme Vinci et Bouygues. De fait, la privatisation des entreprises publiques compte parmi les principales sources de revenus des milliardaires. En 1984, Bernard Arnault reprend pour un franc symbolique et avec l'aide de l'État l'entreprise textile Boussac Saint-Frères, qui possède la marque Christian Dior. Il a remporté le dossier en promettant de sauvegarder l'emploi, promesse qu'il violera allègrement. Pour Bernard Arnault, c'est le début d'une longue ascension dans le secteur du luxe. Pour la Picardie, c'est la fin de l'industrie textile et la perte de milliers d'emplois.

## Taxer les milliardaires provoquerait leur départ

Cet argument massif laisse entendre que nous serions face à un dilemme : laisser les milliardaires français s'enrichir disproportionnellement en payant toujours moins d'impôts ou provoquer leur exode. En réalité, leur départ est déjà plus ou moins acté : du point de vue fiscal, ils payent très peu d'impôts en France et domicilient une large partie de leur patrimoine (entreprises, holdings, yacht, jet privé...) à l'étranger. 81 % des parts de LVMH détenues par Bernard Arnault seraient domiciliées en Belgique, selon la presse bruxelloise. Les frères Martin, propriétaires des laboratoires Eurofins, résident en Belgique et ont démenagé le siège social de leur groupe au 30.000 employés au Luxembourg. Sur le plan économique, les milliardaires délocalisent déjà tout ce qui est délocalisable.

Du reste, comme le démontre le sociologue Nicolas Framont à partir des travaux de l'économiste Tibor Sarecy, leur contribution nette à l'économie française semble négative : « Depuis 2000, les actionnaires des entreprises françaises ont apporté 418 milliards d'euros à notre économie sous forme d'émissions d'actions nouvelles, visant donc le financement des entreprises. Durant le même laps de temps, les entreprises ont reversé à leurs actionnaires 173 milliards d'euros via des rachats d'actions et leur ont distribué 614 milliards d'euros de dividendes nets. »

Un constat qui rejoint les études commandées par le gouvernement d'Emmanuel Macron pour évaluer les effets de la suppression partielle de l'ISF. Cette réforme n'a pas créé d'emplois, tout en provoquant une baisse des investissements dans les PME (qui étaient jusqu'alors déductibles de l'ISF). Les milliards d'euros rendus aux grandes fortunes sont partis dans la spéculation financière, pas dans l'économie réelle. Le départ des milliardaires reste peu probable. Ceux qui sont encore engagés en France ne le font pas par solidarité nationale, mais par intérêts commerciaux ou impératifs industriels. La fuite hypothétique des milliardaires français ne serait donc pas nécessairement une mauvaise chose. Pour chaque emploi créé par un nouvel entrepôt Amazon, plus de deux emplois sont détruits ailleurs. Il en va de même avec un supermarché Auchan ou un centre Leclerc et le commerce de proximité. Le lobbying de Bernard Arnault pour obtenir des accords commerciaux avec l'Asie génère peut-être des postes de designer à Paris, mais coûte certainement des emplois industriels dans les secteurs exposés à la concurrence chinoise.

Pourtant, le départ des milliardaires reste peu probable. Ceux qui sont encore engagés en France ne le font pas par solidarité nationale, mais par intérêts commerciaux ou impératifs industriels. Difficile de délocaliser les usines Lactalis, les magasins Décathlon et Carrefour, les vignobles et distilleries de Cognac, les Fnac et Galeries Lafayette, les réseaux Free et SFR, les plateformes de CNews et BFM TV ou les parcs immobiliers du groupe Barrière. Il est, à ce titre, éclairant de voir qu'on trouve très peu d'industriels parmi les milliardaires français. Les secteurs les plus représentés sont ceux du luxe, de la grande distribution, de l'immobilier et du BTP. Des activités difficilement délocalisables. Le cas de Bernard Arnault est un bon exemple : s'il a tenté d'obtenir la nationalité belge, c'était avant tout pour

échapper à l'impôt sur les successions. Le secteur du luxe a besoin de l'image de la France pour vendre ses sacs à main et parfums ou pour écouler ses champagnes et cognacs. Si Arnault a inauguré le centre commercial La Samaritaine dans le premier arrondissement de Paris, ce n'est pas pour la main-d'œuvre bon marché ou le régime fiscal complaisant, mais parce qu'il se trouve à trois cents mètres de la Cathédrale Notre-Dame, dans un quartier qui attire des millions de touristes. Ainsi, si l'exode fiscal des grandes fortunes était puni par la saisie de leurs actifs sur le territoire national, l'écrasante majorité d'entre elles préféreraient payer des impôts que de voir privées de leurs empires.

## CE SERAIT TECHNIQUEMENT IMPOSSIBLE

En dernier ressort, les opposants à la taxation des milliardaires prétendent qu'un impôt sur les grandes fortunes serait impossible à mettre en œuvre. Pour preuve, si le nombre de personnes assujetties à l'ISF progressait chaque année (cassant au passage l'argument sur l'exode des riches), les milliardaires y échapperaient largement.

Pourtant, les travaux des économistes Gabriel Zucman et Emmanuel Suez montrent qu'il est possible de mettre en place des impôts efficaces, par exemple en prélevant les montants « à la source » (c'est-à-dire avant déductions et transferts dans des paradis fiscaux). Autre possibilité : créer une taxe exceptionnelle sur les plus-values boursières latentes, payable sur dix ans, dont le taux serait compris entre 20 et 40%. Pour Bernard Arnault, cela reviendrait à céder le contrôle de LVMH ou reverser 2 % de sa fortune au fisc français pendant dix ans. Joe Biden vient de proposer une méthode alternative qui consiste à imposer un taux d'imposition plancher aux milliardaires américains, une sorte de bouclier fiscal à l'envers inspiré de ce qui vient d'être fait pour les grandes entreprises.

Les milliardaires seront peut-être tentés d'échapper à cet impôt « confiscatoire » en quittant le pays. Mais les États-Unis ont trouvé la parade : tout ressortissant américain doit payer un impôt différentiel aux États-Unis, quel que soit son pays de résidence : l'Oncle Sam ponctionne la différence entre le niveau d'impôt prévu aux USA et celui pratiqué dans le paradis de résidence fiscale. Une disposition que LFI souhaite appliquer en France, sous le nom de « impôt universel ». Si Bernard Arnault et ses amis envisageaient de se soustraire à cette règle, il serait envisageable de les déchoir de leur nationalité française et d'imaginer des mesures dissuasives, par exemple une interdiction d'entrée sur le territoire. Outre le symbole désastreux pour ces ultra-riches, cela compliquerait également leur capacité à mener leur business.

Pour les grandes entreprises, on peut imaginer un prélèvement sur le chiffre d'affaires. À la suite de longues négociations, une taxe internationale de 15 % sur les bénéfices offshore a été finalisée l'an dernier. Par ailleurs, un reporting pays par pays des chiffres d'affaires a été mis en place par l'OCDE suite aux pressions incessantes des ONG, ce qui fournit une base relativement fiable pour estimer les montants à taxer. Toutefois, cette bataille est encore loin d'être gagnée : si cet accord est historique, le seuil de 15 % risque de devenir un plafond plutôt qu'un plancher. Il est donc impératif de se battre avec les pays du Sud, les plus grandes victimes de l'accord, pour faire monter ce taux. Là encore, les entreprises qui ne respecteraient pas ce taux pourraient se voir menacées de l'interdiction de leurs activités, ce qui devrait suffire à les dissuader de frauder, par peur de perdre un marché majeur.

Ainsi, la taxation des milliardaires et des grandes multinationales serait possible, à condition d'en avoir la volonté politique et de se doter des outils nécessaires. À la fin de la Seconde guerre mondiale, alors que les États-Unis avaient besoin de ressources financières pour leur économie de guerre, les revenus de plus de 200.000 dollars (soit près de 4 millions de dollars actuels) étaient taxés à 94 % ! Si ce taux paraît stratosphérique, il n'a guère choqué à l'époque et aucun exode massif ne s'en est suivi. La période fut marquée par une grande prospérité et des niveaux d'inégalités fortement réduits. Certes, certains invoqueraient l'argument de la mondialisation et de la possibilité de transférer des montants considérables en un clic pour affirmer que nous avons « changé d'époque ». L'histoire récente démontre pourtant le contraire : la Russie a pu être débranchée du système de transfert interbancaires international Swift et les avoirs des oligarques proches du Kremlin saisis en très peu de temps. Les moyens informatiques modernes, couplés aux pouvoirs des États pour saisir des biens ou interdire à un individu d'entrer sur leurs territoires, permettent de mener une lutte efficace contre le tourisme fiscal. À condition d'avoir la volonté politique nécessaire.

Source : Ivsl.fr

## MAROC

## Exportation de 670 000 tonnes de tomates en 2022

Au Maroc, la filière tomate est la plus dynamique au sein des produits maraîchers. Aussi bien sur le plan de la production que à l'export, l'industrie progresse sur le marché international depuis une décennie.

Au Maroc, les expéditions de tomates ont augmenté de 7 % pour s'établir à 670 000 tonnes en 2022 contre un stock de 629 510 tonnes expédié un an plus tôt. Selon le média spécialisé East Fruit, cette embellie a permis au Royaume chérifien de grimper de deux rangs d'une année sur l'autre pour devenir le 3ème exportateur mondial du légume après le Mexique et les Pays-Bas et devant l'Iran et l'Espagne qui complètent le top 5 du classement.

Si la France et le Royaume-Uni ont été les principales destinations de la filière marocaine comptant pour environ 70 % des expéditions en 2022, il faut noter que la demande de tomates marocaines dans ces deux pays évolue depuis quelques années en sens inverse.

Alors que sur les 5 dernières années, la part de la France dans les exportations de la filière marocaine est passée de près de 75 % à seulement 50 % actuellement, celle du Royaume-Uni a plus que triplé et représente désormais 20 % des envois totaux. La dynamique de ce dernier débouché s'explique par deux principaux éléments.

D'abord depuis le Brexit acté en 2020, le Royaume-Uni a en effet de plus en plus de mal à s'approvisionner au sein de l'UE et a progressivement renforcé ses importations du Maroc qui est d'ailleurs devenu son principal fournisseur de tomate devant les Pays-Bas avec un stock de 140 000 tonnes expédié en 2022. À cela s'ajoute la crise énergétique qui sévit dans l'ensemble des pays du bloc économique européen depuis 2021 réduisant les perspectives d'approvisionnement depuis le marché communautaire où les producteurs exploitent principalement des serres chauffées pour la production de légumes.

Pour les observateurs, le plus dur pour la filière marocaine sera de conserver sa nouvelle position sur le marché international au terme de la campagne de commercialisation 2023 en raison de conditions climatiques défavorables dans le pays.

Rappelons que depuis le début de l'année 2023, le Maroc est confronté à des fagues de froid qui touchent la région de Souss-Massa, principal bassin de production de tomate du pays comptant pour près de 90 % de l'offre nationale.

Par ailleurs, le pays a imposé des restrictions depuis le 19 février sur les expéditions du légume sur le marché international pour tirer les prix intérieurs vers le bas.

## TUNISIE

## Quel partenariat dans un contexte de crise ?

*Selon les experts, l'année 2010 a marqué un tournant décisif dans le partenariat qui unit la Tunisie et les bailleurs de fonds, notamment la Banque mondiale et le FMI. Changement au niveau de la nature de l'appui accordé, cafoillages dans les processus de pourparlers...*

**L**es négociations avec les institutions internationales ont marqué le pas et certaines politiques d'appui ont changé de fusil d'épaule. Alors quel partenariat faut-il privilégier dans un contexte de crise ?

La IT Business School vient d'organiser un débat en ligne qui a été modéré par l'économiste Aram Belhadj, et auquel ont pris part des experts et économistes de renommée qui ont abordé diverses questions relatives aux relations de partenariat entre la Tunisie et les institutions internationales, notamment la Banque mondiale et le FMI.

L'intervention de Hédi Larbi, ex-ministre de l'Équipement, a été axée sur l'appui technique et financier accordé par la Banque mondiale, depuis l'indépendance pour soutenir l'économie tunisienne. Selon l'expert, l'année 2010 a marqué un tournant majeur dans le partenariat qui unit la Tunisie et l'institution internationale. Alors que depuis l'Indépendance et jusqu'au milieu des années 2000, l'essentiel de l'appui fourni par la Banque mondiale servait à financer des projets d'infrastructure et de développement, après 2010, tous les financements accordés par la BM allaient exclusivement à l'appui budgétaire. "Depuis 2010, il y a eu un shift structurel très important. Avant 2010, 90% de l'apport de la Banque mondiale, qui était au alentours de 200 millions de dollars par an, sont utilisés pour financer des projets de développement, il n'a jamais été question de soutien budgétaire", a insisté Larbi. Il a ajouté que pendant les 40 premières années qui ont

marqué les relations entre la Tunisie et la Banque mondiale, en moyenne entre 40 et 50 projets sont mis en œuvre chaque année, et ce, dans des secteurs différents, tels que l'eau, l'éducation, la santé et les projets municipaux. "Depuis 2010, très peu de fonds ont été investis au profit des projets de développement. Tout l'appui accordé consistait en des soutiens budgétaires, pour financer la balance de paiement, les salaires et autres", a-t-il précisé.

**L'appui financier de la Banque mondiale n'a jamais dépassé 1%**

Selon l'ex-ministre, ce changement, qui était le choix des autorités tunisiennes, était le fruit d'une politique budgétaire très expansionniste ayant conduit au creusement du déficit budgétaire et de la balance de paiement.

Pour Larbi, ce ne sont pas les fonds débloqués qui sont les plus importants, mais c'est plutôt leur bonne allocation et leur utilisation à bon escient qui font la différence. D'ailleurs, l'apport financier de tous les bailleurs de fonds s'élève uniquement à 1,62% du PIB, alors que celui de la Banque mondiale n'a jamais dépassé 1%. "C'est la manière avec laquelle on va utiliser et gérer ces ressources qui est la plus importante. L'expertise technique et le savoir-faire de ces organisations en matière d'allocation et de gestion de ressources sont très importants. Quand on fait un programme d'ajustement, ce qui importe ce ne sont pas les 500 millions qu'on nous prête, mais ce sont les réformes qui vont l'ac-

compagner", fait-il remarquer.

Il a, en outre, souligné que l'appui financier ne représente qu'une partie du travail de la Banque mondiale (15%) qui axe son soutien sur l'assistance technique aux pays en matière de formulation de stratégies sectorielles, politiques publiques et réformes structurelles.

Mettant l'accent sur le partenariat historique qui relie le Fonds monétaire international et la Tunisie, Sadok Rouai, ancien conseiller au FMI, a rappelé le rôle joué par l'institution dans la création de la BCT à l'aube de l'indépendance du pays. En effet, en 1956, alors que la Tunisie négociait les termes de son indépendance, Bourguiba a envoyé Cecil Hourani à Washington pour avoir des informations sur les modalités d'adhésion de la Tunisie à la Banque mondiale et au FMI, puisque libérée du joug colonial, la Tunisie a besoin de financements. C'est en cette même année que le conseiller de Bourguiba a également sollicité l'assistance technique du FMI pour la création d'une Banque centrale indépendante. L'expert a, par ailleurs, mis en exergue le rôle décisif que jouent les politiques, financées par les bailleurs de fonds et élaborées et menées par les pays pour favoriser leur progrès et développement à moyen et long termes. L'exemple de l'Arabie saoudite ou encore celui du Luxembourg qui avaient en 1958 des quotes-parts inférieures à celle de la Tunisie, peuvent être, selon l'intervenant, édifiants. Aujourd'hui, les quotes-parts des deux pays sont respectivement 2,5 et 18 fois supérieures à celle de la Tunisie.

## MAURITANIE

## Le Premier ministre inaugure une usine de production de lait et de ses dérivés

**L**e Premier ministre, M. Mohamed Ould Bilal Messoud, a supervisé, dans la wilaya de Nouakchott-Nord, l'inauguration d'une usine de production de lait concentré et de longue conservation et ses dérivés.

La capacité de production de cette usine, relevant de la société "Nezaha Tijariya", est de 422 000 tonnes par jour, réparties comme suit : 187 000 tonnes de lait de vache, 131 000 tonnes de lait de chamelle, 14 000 tonnes de lait de brebis et 90 000 tonnes de lait de chèvre.

Le Premier ministre a été accueilli à son arrivée au siège de la société par le ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, le wali du Nord de Nouakchott, le président de la Région de Nouakchott, le hakem et le maire de Dar Naim ainsi que le directeur général de la société "Nezaha Tijariya".

Après avoir coupé le ruban symbolique marquant la mise en service de cette usine, le Premier ministre en a visité l'intérieur, et observé les différentes composantes, avant de recevoir des explications détaillées à son sujet de la part de son directeur technique. Le ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, M. Lemrabott Ould Bennaï, a précisé, dans un discours prononcé à cette occasion, que cette unité contribuera à atteindre l'autosuffisance et à développer la production nationale dans les secteurs où notre pays bénéficie d'importants avantages concurrentiels.

Il a souligné que le projet offre 120 opportunités d'emplois permanents et 200 non permanents, et que sa capacité de production au cours des six premiers mois de l'année est de 50 tonnes par jour, ce qui équivaut à 100 000 canettes par jour. Une telle quantité ne manquera pas de contri-

buer à l'approvisionnement du marché national en lait, et aura un impact positif sur la réduction de la pression de la demande en devises fortes et atteindre l'autosuffisance dans la filière-lait, objectif que le gouvernement cherche à atteindre le plus rapidement possible.

M. Lemrabott Ould Bennaï a abordé un certain nombre de stratégies et de programmes qui ont été mis en œuvre récemment dans le domaine de l'industrialisation relevant que des lois ont été adoptées dans ce sens, et que l'objectif de tout cela est de répondre aux besoins des citoyens, en garantissant un produit sain et de qualité conformément à la politique de Son Excellence le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à développer les industries de transformation.

De son côté, le directeur général de la Société "Nezaha Tijariya", M. Mohamed Ould El Hassan, a expliqué que ce projet est une unité industrielle intégrée de lait concentré longue conservation dans un premier temps, soulignant que la couverture financière du projet est de 6 milliards d'anciennes ouguiyas, dont une banque allemande apporte 3 milliards sous forme de financement à long terme, ce qui est considéré comme un précédent du genre en apportant ce type de financement des banques allemandes au secteur privé mauritanien.

Il a ajouté que le projet vise à contribuer à fournir les besoins du marché national du lait à travers un produit national de haute qualité utilisant les derniers équipements de l'industrie laitière avec une capacité de production de 40 000 tonnes par an. M. Mohamed Ould El Hassan a indiqué que la société cherche également à exporter ses produits vers les marchés de la région, notamment le marché du groupe CE-

DEAO, pour lequel le retour de la Mauritanie est un catalyseur pour l'augmentation des investissements dans le domaine industriel notamment.

Le directeur général a souligné que l'entreprise cherche à localiser l'expertise et les cadres nationaux à travers une stratégie de formations locales et étrangères sur laquelle travaille le projet.

Pour sa part, le Président de l'Union Nationale du Patronat mauritanien, M. Mohamed Zeine El Abidine Ould Cheikh Ahmed, a déclaré que ce projet constitue une indication positive de l'engagement des acteurs économiques nationaux à mettre en œuvre leurs projets, auxquels ils se sont engagés devant le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, soulignant que 44 de ces projets ont été mis en œuvre à ce jour.

Il a exhorté les acteurs à mettre en œuvre la suite de leurs projets, auxquels ils se sont engagés, remerciant les pouvoirs publics pour l'intérêt porté au secteur privé et pour son soutien pour être un levier de développement local, qui contribuera à atteindre l'autosuffisance et à limiter la demande en devises fortes.

Le maire de la commune de Dar Naim, M. Momma Ould El Kotob Ould Momma, a mis en exergue la réalisation de cette usine, qui va dynamiser l'économie nationale en fournissant du lait et ses dérivés et en employant la main-d'œuvre locale.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'un certain nombre de membres du gouvernement, du directeur du cabinet du Premier ministre, de plusieurs chargés de mission, et de conseillers au Premier ministre, d'un groupe d'hommes d'affaires, d'investisseurs nationaux et des ambassadeurs d'Allemagne et de Turquie.

## POUR MOBILISER DES CAPITAUX INSTITUTIONNELS EUROPÉENS La BAD et ILX signent un partenariat

*La Banque africaine de développement et ILX Management B.V. (ILX) ont signé un accord de partenariat visant à accroître les investissements et à stimuler la mobilisation de capitaux des investisseurs institutionnels en faveur des Objectifs de développement durable et des projets du secteur privé axés sur la lutte contre les changements climatiques en Afrique. La cérémonie de signature a eu lieu dans les bureaux d'ILX Management à Amsterdam, aux Pays-Bas.*

Les investisseurs d'ILX sont les gestionnaires d'actifs des fonds de pension néerlandais APG Asset Management (pour le compte d'ABP et de bpfbouw) et Achmea Investment Management (pour le compte de Pensioenfonds Vervoer), ainsi que d'autres fonds de pension néerlandais et européens qui participent aux fonds successeurs d'ILX et qui devraient les rejoindre dans le futur. L'ILX Fund I propose une stratégie d'investissement dans le crédit privé évolutive d'un milliard de dollars à déployer dans les pays émergents et en développement, en cofinancement avec des banques multilatérales de développement et d'autres institutions financières de développement. Cet accord de coopération permet à la Banque africaine de développement de concrétiser son ambition de mobiliser des ressources financières auprès d'investisseurs institutionnels pour combler l'important déficit de financement nécessaire à la réalisation

de cinq grandes priorités de la banque, les « High 5 » à savoir : « éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », « nourrir l'Afrique », « industrialiser l'Afrique », « intégrer l'Afrique » et « améliorer la qualité de vie des populations en Afrique ». Ce partenariat permettra à la banque et à ILX de soutenir des opérations non souveraines dans ces secteurs prioritaires clés. Les « High 5 » sont intrinsèquement liés aux Objectifs de développement durable (ODD). Dans le même temps, l'accord offre aux participants au fonds de pension d'ILX l'opportunité de bénéficier de la longue expérience de la Banque africaine de développement en matière d'investissement réussi dans des secteurs économiques clés à travers l'Afrique. Tous les investissements sous forme de prêts sont axés sur les Objectifs de développement durable ou la finance climatique, tout en offrant des rendements ajustés au risque attractifs, combinés à une solide protection environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

APG Asset Management, la plus grande caisse de retraite des Pays-Bas, et Achmea Investment Management ont engagé 1,05 milliard de dollars dans le fonds de crédit privé des marchés émergents ILX Fund I, pour investir dans quatre secteurs économiques clés : l'accès à l'énergie et l'énergie propre, l'industrie et les infrastructures durables, la finance inclusive et la sécurité alimentaire. ILX investit dans des participations à des prêts mis en place par des banques multilatérales de développement et d'autres institutions financières de développement de premier plan pour soutenir leurs projets axés sur les Objectifs de développement durable et la lutte contre les changements climatiques dans les marchés émergents et les économies en développement. ILX a reçu des dons de la part de KfW, la banque de développement allemande, au nom du ministre allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), du ministre des Affaires étrangères

des Pays-Bas et du Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni. Ils ont fermement soutenu ILX dans son rôle de mobilisation de capitaux de fonds de pension à grande échelle pour les principales banques multilatérales et autres institutions financières de développement afin de soutenir leurs investissements liés aux Objectifs de développement durable et au financement de la lutte contre les changements climatiques dans les marchés émergents. Hassatou N'Sele, vice-présidente et directrice financière du Groupe de la Banque africaine de développement, a commenté : « Nous sommes très heureux de nous associer à ILX pour mobiliser des capitaux institutionnels axés sur les Objectifs de développement durable. Nos objectifs sont alignés, et la Banque africaine de développement a une solide expérience en matière de structuration et de financement de projets à fort impact sur le développement. »

## MARCHÉ FINANCIER DE L'UEMOA Le Mali réussit à mobiliser 30 milliards FCFA

C'est l'une des rares sorties réussies par le Mali en ce début d'année difficile pour les pays de l'Uemoa sur le marché régional. Ce succès vient confirmer la tendance de reprise observée depuis le début du mois d'avril.

Le Mali a levé 30 milliards de francs CFA (50,2 millions \$) sur le marché des titres publics par adjudication de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) le 19 avril 2023. Un premier succès qui arrive à point nommé pour Bamako qui fait face à une absence d'appui budgétaire extérieur, conjuguée au durcissement des conditions de financement dû au resserrement de la politique monétaire mondiale, qui a entraîné une augmentation du coût du financement.

Alors que les sources de financement se raréfient, le Mali s'était donné pour objectif de mobiliser sur toute l'année plus de 1 109 milliards FCFA.

Sept investisseurs provenant de différents pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal) ont participé à cette transaction, mais ce sont les investisseurs maliens qui ont le plus investi avec plus de 27 milliards FCFA de titres achetés, représentant 91% des titres vendus.

Depuis le début de l'année, le Trésor public malien a mobilisé un total cumulé de 157 milliards FCFA à travers l'émission de 18 titres, mais les remboursements ont déjà atteint 120 milliards FCFA (intérêts et principal).

Malgré un contexte de resserrement monétaire marqué par la hausse des taux directeurs de la banque centrale, le rendement moyen pondéré de cette émission est resté élevé par rapport aux autres pays de l'Union, atteignant 7,12% pour les BAT de 182 jours, 7,51% pour les BAT de 364 jours et 7,85% pour les OAT de 3 ans. Pour le deuxième trimestre, Bamako prévoit de lever encore près de 300 milliards FCFA.

Pour rappel malgré la crise sécuritaire, la croissance économique du Mali devrait atteindre plus de 5% en 2023 et 2024, grâce à une production agricole et aurifère solide, selon le FMI qui base ses prévisions sur la tenue d'élections en 2024, capitale pour mobiliser des appuis budgétaires extérieurs et attirer les investissements étrangers.

## EN AFRIQUE

### Le régime américain de préférences commerciales AGOA n'a bénéficié qu'à une poignée de pays et de secteurs

Parmi les 39 pays bénéficiaires du régime de préférences commerciales dédié à l'Afrique subsaharienne, cinq pays seulement accaparent 82% des exportations des produits non pétroliers vers les États-Unis. Sur le plan sectoriel, le textile-habillement représente la plus grande réussite du programme.

Le programme AGOA (African Growth and Opportunity Act), un régime de préférences commerciales accordé depuis l'an 2000 par les États-Unis aux pays d'Afrique subsaharienne, n'a eu des impacts positifs que sur une poignée de pays et un nombre très limité de secteurs d'activité économique dans la région, selon un rapport publié le 17 avril par la Commission américaine du commerce international (USITC).

Commandé par la commission des Voies et Moyens (Ways and Means Committee) de la chambre basse du Congrès américain, ce rapport précise que cinq pays seulement sur les 39 pays bénéficiaires du régime AGOA ont accaparé 82% des exportations des produits non pétroliers vers les États-Unis. Il s'agit de l'Afrique du Sud, du Kenya, du Lesotho, de Madagascar et de l'Éthiopie.

En 2021, les importations américaines provenant des pays bénéficiaires de l'AGO se sont élevées à 27,3 milliards de dollars. Ces importations demeurent cependant dominées par le pétrole brut. La valeur des importations américaines des produits non pétroliers des pays éligibles à l'AGO, au titre de ce régime spécifique de préférence commerciales et du système généralisé des préférences (SGP, un autre dispositif permet l'importation par les États-Unis de marchandises originaires de pays en développement à des taux réduits ou nuls), est passée d'environ 8,2 milliards de

dollars en 2001 à 6,8 milliards de dollars en 2021.

Le taux d'utilisation moyen du dispositif AGOA, c'est-à-dire le taux auquel les exportateurs africains font appel à ce programme de préférences commerciales, a atteint 85% pour l'ensemble des pays africains bénéficiaires. Ce taux varie cependant d'un pays à l'autre. Si l'on exclut le pétrole brut, 15 pays, dont le Nigeria, l'Angola, le Gabon, le Niger et le Mali, ont des taux d'utilisation inférieurs à 40%.

Lancé en mai 2000, le programme AGOA permet aux pays d'Afrique subsaharienne éligibles d'exporter plus de 1700 produits vers les États-Unis sans payer des droits de douane. Ces produits s'ajoutent à quelque 5000 autres produits pouvant bénéficier d'un accès au marché américain en franchise de droits de douane dans le cadre du système généralisé de préférences.

Chaque année, Washington actualise la liste des pays éligibles à l'AGO en fonction notamment de leur attachement à l'économie du marché, au respect de l'Etat de droit et aux politiques de lutte contre la pauvreté. Le dispositif prend

aussi en considération, les avancées ou les reculs démocratiques des pays concernés.

#### Le textile-habillement, plus grand bénéficiaire

Agence fédérale indépendante chargée de fournir au congrès et au président des États-Unis des analyses et des études prospectives sur le commerce international, l'USITC souligne d'autre part que le secteur du textile-habillement est le plus grand bénéficiaire de l'AGO. Les réductions de droits de douane, qui peuvent aller jusqu'à 30%, et la disposition relative aux tissus provenant de pays tiers, ont permis à plusieurs pays d'accroître leur capacité de production. Les importations américaines de textile-habillement des pays bénéficiaires du régime sont passées de 953 millions de dollars en 2001 à 1,76 milliards de dollars en 2022. Plus de 95% de ces importations proviennent cependant de cinq pays seulement : le Kenya (31,5%), Madagascar (19,9%), le Lesotho (20,6%), l'Éthiopie (18,3%) et l'île Maurice (5,1%).

## GHANA

### Le secteur touristique devrait générer plus d'un milliard USD d'ici 2027

Le secteur touristique ghanéen joue un rôle important dans l'économie du pays, contribuant à la fois à la croissance et à la création d'emplois. Le gouvernement s'est engagé à accroître ses actions dans le domaine pour en booster les performances.

Le gouvernement ghanéen envisage de capter plus de 1,5 milliard USD de son secteur du tourisme d'ici 2027, selon plusieurs médias locaux citant M. Samuel Annim, statisticien du gouvernement.

Cette estimation est issue du premier lan-

cement de l'enquête sur le tourisme intérieur et extérieur, qui vise à apporter des données au compte satellite du tourisme (CST) qui serviront de base pour calculer la pertinence du secteur pour l'économie nationale. Financé par « Harmonizing and Improving Statistics in West Africa », elle aura une durée de trois ans.

Pour M. Samuel Annim, le secteur devrait également créer plus de 1,4 million d'emplois pour les citoyens. Le pays ouest africain a enregistré au cours du 2ème trimestre 2022 un taux de chômage à 13,9%

sur la population active totale dans la tranche d'âge de 15 ans et plus, estimée à 13 millions de personnes. C'est une hausse de 0,5 point de pourcentage sur le taux du 1er trimestre affichant 13,4%.

« Le potentiel touristique avait énormément contribué à la réalisation des objectifs de développement durable en matière de réduction de la pauvreté, de travail décent, de croissance économique et de développement de l'environnement », a déclaré Samuel Annim.

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya d'Ouled-Djellal

Daïra d'Ouled-Djellal

Commune Doucen

N° d'identification fiscal de la commune: 098407095074614

**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales**  
N° : 02/2023

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de **Doucen** lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°:02/2023 pour l'opération :

**Acquisition de deux camions bennes tasseuse pour l'enlèvement des ordures ménagères**

Les Entreprises qualifiées en **Registre de commerce** , pourront retirer les cahiers des charges , au bureau de la marchés et programmes de la commune , contre paiement de cinq millés (5000.00) dinars auprès du trésorier des communes Ouled-Djellal .

Les offres dûment remplies, accompagnées des documents exigés , doivent être déposées auprès du siège de la commune ( bureau de Corriere ) au nom de monsieur Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Doucen dans une enveloppe ne comporte que la mention : (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N°: 02/2023 pour l'opération suivante **Acquisition de deux camions bennes tasseuse pour l'enlèvement des ordures ménagères**

Cette enveloppe contiendra trois(03) enveloppes séparées et cachetées indiquant chacune la dénomination de l'entreprise ,la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre Technique» ou«offre financière » selon le cas :

**1-Le dossier de candidature** : comme il est détaillé au cahier des charges**2-Offre technique** : comme elle est détaillé au cahier des charges**3- Offre financière** : comme elle est détaillé au cahier des charges

La durée de préparation des offres est fixée à **(10) jours** à compter de la première publication de l'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ( BOMOP) ou à la presse.

La date et l'heure limité de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des dossiers candidatures et les offres techniques et financières correspondant au dernier jour de la délai de préparation des offres.

Le dépôt des offres sera avant dix heures ( 10.00 ). Et l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et les offres techniques et financières se fera à **dix heure (10:00)** du matin au même jour en séance publique au siège de la commune (salle de délibération de l'APC)

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la durée de préparation des offres est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 100 jours à compter du date du dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont cordialement invités

Fait à : Doucen le: 2023 افريل 13

Les Enjeux Eco: 25/04/2023

ANEP 2316009892

**Les Enjeux**  
*Eco***Le quotidien  
de l'Economie****Les Enjeux**  
*Eco***Publicité****Appelez le****06 98 16 55 54**

## DÉPENSES MILITAIRES EN EUROPE

## 480 milliards de dollars en 2022 !

En 2022, les dépenses militaires de l'Europe ont atteint 480 milliards de dollars, une progression record depuis plus de trois décennies, selon les données de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri). Un mouvement à la hausse qui concerne le monde entier. Tout continent confondu, ces dépenses ont, en effet, atteint 2,240 milliards de dollars, soit 2,2% du PIB mondial. En cause, le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022 et les tensions croissantes en Asie de l'Est.

**2.240** milliards de dollars, c'est le niveau record atteint par les dépenses militaires en 2022 tout continent confondu, soit 2,2% du PIB mondial, selon les données de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri). Il s'agit, à l'échelle planétaire, de la huitième année consécutive de hausse pour les investissements dans les armées.

À l'échelle européenne, ces dépenses ont atteint 480 milliards de dollars en 2022, connaissant ainsi une progression record depuis plus de trois décennies, selon un rapport de référence publié ce lundi. Elles avaient déjà augmenté de plus d'un tiers en dix ans. Concrètement, le Vieux continent a dépensé, après déduction de l'inflation, 13% de plus pour ses armées en 2022, selon le rapport. C'est à la fois la plus forte croissance enregistrée depuis plus de 30 ans, et le retour - en dollars constants - au niveau des dépenses de 1989, année de la chute du mur de Berlin. « C'est du jamais vu depuis la fin de la Guerre froide », a insisté Nan Tian.

## Guerre en Ukraine, tensions en Asie de l'Est

Un phénomène qui s'explique par le déclenchement de la guerre en Ukraine, envahie par la Russie, le 24 février 2022. « Ils sont tirés par la guerre en Ukraine, qui pousse les budgets européens vers le haut, mais aussi par les tensions non résolues et croissantes en Asie de l'Est » entre la Chine d'un côté et, de l'autre, les Etats-Unis et leurs alliés asiatiques, a souligné le chercheur Nan Tian, un des coauteurs de l'étude, auprès de l'AFP.

À elle seule, l'Ukraine a multiplié par sept ses dépenses, qui ont bondi à 44 milliards de dollars - soit un tiers de son PIB. Et ce, sans compter plusieurs dizaines de milliards de donations d'armement venues de l'étranger, précise le Sipri. En effet, le mois dernier, un autre rapport du Sipri avait montré que les importations d'armement en Europe avaient quasiment doublé (+93%) en 2022, tirées par les livraisons massives vers l'Ukraine devenue troisième destination mondiale.

Les dépenses russes ont, elles, progressé de 9,2%, selon ses estimations. « Mais même si l'on enlève les deux nations en guerre, les dépenses en Europe ont augmenté significativement », a précisé le chercheur.

Et la tendance devrait continuer à s'accélérer dans la prochaine décennie. On pourrait « potentiellement » voir des niveaux de croissance similaires à 2022 durant plusieurs années, a ainsi estimé le chercheur du Sipri.

## Les Etats-Unis et la Chine en haut du classement

Après avoir considérablement baissé dans les années 1990, les dépenses militaires mondiales étaient reparties à la hausse depuis les années 2000. Elles avaient été dans un premier temps tirées par les investissements majeurs de la Chine dans son armée, puis par le regain des tensions avec la Russie après l'annexion de la Crimée en 2014.

Dans le détail, ce sont les Etats-Unis qui occupent le haut du classement, représentant, à eux seuls, 39% des dépenses mondiales l'an passé. Avec la Chine, numéro 2 (13%), ils représentent plus de la moitié des investissements militaires du globe. Les suivants, Russie (3,9%), Inde (3,6%) et Arabie Saoudite (3,3%), arrivent loin derrière.

De son côté, « la Chine investit massivement dans ses forces navales, pour accroître sa portée vers Taïwan évidemment et au-delà vers la mer de Chine méridionale », a rapporté Nan Tian. En face, le Japon,

mais aussi l'Indonésie, la Malaisie, le Vietnam et plus loin l'Australie, tentent de suivre la cadence.

## Le Royaume-Uni, à la première place en Europe

En Europe, c'est le Royaume-Uni qui occupe la première place et la sixième position à l'échelle mondiale (3,1% du total mondial) devant l'Allemagne (2,5%) et la France (2,4%) - des chiffres qui incluent les donations à l'Ukraine. Le Royaume-Uni est, en effet, le deuxième donateur derrière les Etats-Unis et « dépense traditionnellement plus que l'Allemagne et la France et a aussi donné plus que l'Allemagne et la France », a encore indiqué Nan Tian, accentuant son statut de première nation européenne en termes de dépenses militaires.

Des pays comme la Pologne, les Pays-Bas ou la Suède font partie de ceux qui ont le plus augmenté leurs investissements militaires au cours de la décennie écoulée. Des armements modernes mais très onéreux, comme l'avion de combat américain F-35, expliquent aussi certains bonds de dépense, comme pour la Finlande, qui a acquis l'an passé 64 appareils.

## 2% du PIB tchèque consacré à la défense l'année prochaine

La République tchèque a, elle aussi, prévu de renforcer son budget. Le pays a décidé de consacrer dès l'année prochaine 2% de son PIB à la défense, comme le requiert l'OTAN, suite à un projet de loi adopté vendredi dernier par le Parlement. En comparaison, le budget de l'Etat de cette année prévoit que les dépenses consacrées à la défense correspondront à 1,52% du PIB. « Nous avons promis cela à l'OTAN dans les années 1990 et nous avons échoué à tenir notre promesse », a déclaré le ministre de la Défense, Jana Cernochova, devant le Parlement.

Le nouveau projet de loi, qui doit encore être signé par le Sénat et par le président Petr Pavel, ancien général de l'OTAN, devrait entrer en vigueur en juillet et concernera le budget de l'année prochaine. Il « ancre l'obligation pour le gouvernement de proposer des dépenses en matière de défense dans le budget de l'Etat d'au moins 2% du PIB », a déclaré Jana Cernochova.

La République tchèque, qui a rejoint l'OTAN en 1999, a été contrainte de revoir ses dépenses de défense après l'invasion de l'Ukraine par la Russie et depuis laquelle le gouvernement tchèque a fourni à l'Ukraine une aide militaire et humanitaire substantielle, notamment des armements lourds, tels que les chars. Le Parlement a également assoupli les conditions pour rejoindre l'armée et a augmenté les primes pour les nouveaux réservistes.

## 400 milliards d'euros de 2024 à 2030 pour la France

Côté français, l'ambition est également à un renforcement du budget alloué aux dépenses militaires. En témoignent les propos du président de la République en janvier dernier lors des vœux aux armées. « Je solliciterai de la représentation nationale que nous puissions consacrer sur la période 2024-2030 un effort budgétaire de 400 milliards d'euros. Ce qui permettra de couvrir un total de 413 milliards d'euros de besoins militaires afin de renouveler ce précieux outil militaire qui sert notre liberté, notre sécurité, notre prospérité et notre place dans le monde », avait ainsi annoncé Emmanuel Macron à Mont-de-Marsan, une nouvelle loi de programmation militaire (LPM), signal de l'ambition de la France pour « être prêts à des guerres plus brutales, plus nombreuses et plus ambiguës à la fois », avait assuré le chef de l'Etat et des armées.

## CREDIT SUISSE

## Bénéfice net de 13 milliards d'euros au premier trimestre

Racheté par la banque helvète rivale UBS, Credit Suisse affiche des résultats satisfaisants, avec d'importants retraits de capitaux effectués en mars.

La banque Credit Suisse publie lundi un bénéfice net de 12,8 milliards de francs suisses (13 milliards d'euros) sous l'effet des dépréciations des instruments de créances dits AT1 ordonnées par le régulateur suisse pour son rachat UBS.

Les sorties de capitaux se sont chiffrées à 61,2 milliards de francs suisses durant le trimestre, sur fond de retraits importants durant « la seconde moitié de mars », indique la banque dans un communiqué, précisant qu'elles ont ralenti mais ne se sont « pas encore inversées ».

## ALLEMAGNE

## Le climat des affaires continue de s'améliorer, selon une enquête Ifo

Le moral des chefs d'entreprise en Allemagne a continué de se redresser en avril grâce à l'amélioration des perspectives d'activité, montre lundi l'enquête mensuelle de l'institut d'études économiques Ifo.

Son indice du climat des affaires est remonté à 93,6 après 93,2 (révisé) en mars alors que les économistes et analystes interrogés par Reuters prévoyaient en moyenne 94,0.

La composante du jugement des chefs d'entreprise sur leurs conditions actuelles d'activité a légèrement baissé à 95,0 après 95,4 le mois dernier mais celle mesurant l'évolution de leurs anticipations a progressé à 92,2 en avril après 91,0.

« Les inquiétudes des entrepreneurs allemands s'apaisent, mais l'économie manque toujours de dynamisme », a déclaré Clemens Fuest, président de l'Ifo.

## CHINE

## Greenpeace déplore une accélération sur les centrales au charbon

La Chine a approuvé au premier trimestre 2023 un bond de nouvelles capacités de production d'électricité à partir de charbon, compliquant sa promesse de réduire ses émissions dues aux combustibles fossiles, a regretté lundi l'ONG Greenpeace. Le pays est, en valeur absolue et au regard de sa population (1,4 milliard d'habitants), le plus gros émetteur mondial de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique, tels que le dioxyde de carbone (CO2).

Les engagements de la Chine en matière d'émissions sont donc considérés comme essentiels pour limiter l'augmentation de la température mondiale. Mais au cours du premier trimestre, les autorités provinciales chinoises ont approuvé la construction de centrales au charbon représentant des capacités d'au moins 20,45 gigawatts (GW), selon l'organisation environnementale Greenpeace.

C'est plus du double des 8,63 GW enregistrés durant la même période de l'an passé, et davantage que les 18,55 GW qui ont reçu le feu vert des autorités pour l'ensemble de 2021. Cette hausse alimente les craintes que la Chine ne revienne sur les objectifs qu'elle s'est fixés : atteindre un pic d'émissions entre 2026 et 2030 et la neutralité carbone d'ici 2060.

L'année dernière, la Chine a produit près de 60% de son électricité grâce au charbon. L'augmentation du nombre de centrales au charbon « risque de provoquer des catastrophes climatiques » et « de nous enfermer dans une voie à forte teneur en carbone », déplore Xie Wenwen, un responsable de Greenpeace. Selon une étude publiée en février par le Centre for Research on Energy and Clean Air (CREA), un institut de recherche basé en Finlande, la Chine a approuvé l'an passé sa plus grande vague de création de centrales électriques au charbon depuis 2015.

## MALGRÉ UNE BAISSÉ EN MARS

## L'inflation est « généralisée » aux Etats-Unis

Une gouverneuse de la banque centrale américaine a alerté en fin de semaine dernière sur une inflation « généralisée dans l'économie » américaine. Selon Lisa Cook, le chemin vers une hausse des prix plus mesurée pourrait être long et connaître des soubresauts. La Fed décidera en début de semaine prochaine, lors de sa réunion, si elle relèvera une nouvelle fois ses taux.

L'inflation aux Etats-Unis a ralenti à 5% sur un an en mars, au plus bas depuis presque deux ans, selon l'indice CPI publié la semaine dernière. Reste que l'institution privilégiée une autre mesure, l'indice PCE, dont les chiffres pour mars seront publiés le 28 avril. La gouverneuse anticipe un chiffre légèrement supérieur à 4%. Dans un cas comme dans l'autre, ces chiffres sont toujours trop élevés par rapport à l'objectif de 2% poursuivi par la Fed.

Les différentes mesures permettant de calculer l'inflation « ont dépassé leurs som-

metts, mais restent élevées, ce qui suggère que l'inflation s'est généralisée dans l'économie », a déclaré Lisa Cook dans un discours à l'Université Georgetown, à Washington, vendredi dernier.

Un objectif à 2% « La grande question, cependant, est de savoir si, et à quelle vitesse, l'inflation poursuivra sa trajectoire à la baisse vers notre objectif de 2% », a-t-elle poursuivi. « Jusqu'à présent, la majeure partie de la baisse a été due à la modération des prix de l'énergie », a-t-elle précisé, ajoutant que « le chemin du retour vers notre objectif d'inflation faible et stable pourrait être long et probablement inégal et cahoteux ».

C'est en effet la baisse des prix de l'énergie qui a favorisé le tassement de l'inflation générale en mars : -3,5% sur le mois et -6,4% sur un an. En revanche, les loyers et les prix des logements ont continué d'augmenter nettement (+0,6% sur un mois), de même que les transports (+1,4%).

## Une nouvelle hausse de taux à venir ?

Pour juguler l'inflation et la faire justement redescendre à 2%, la Fed relève son taux directeur depuis le printemps 2022. Cette politique de resserrement monétaire pousse les banques commerciales à proposer à leurs clients des crédits à des taux plus élevés, afin de faire ralentir la consommation et en fine, de desserrer la pression sur les prix.

Les taux se situent actuellement dans une fourchette comprise entre 4,75 à 5,00% - au plus haut depuis 2007 - et la majeure partie des acteurs du marché table sur une nouvelle hausse d'un quart de point, selon l'évaluation de CME Group. La prochaine réunion de la Fed, où sera prise la décision de remonter une nouvelle fois, les taux aura lieu les 2 et 3 mai.

## Les devises européennes en tête

Vous l'aurez remarqué, les indices boursiers européens (CAC40, FTSE 100, IBEX, SMI) surperforment notablement lors homologues mondiaux et en premier lieu l'indice phare de la bourse américaine, le S&P 500. Mais savez-vous que leurs devises font de même ? Profitons de ce début de semaine pour faire un tour d'horizon.

Nous sommes dans une période bien particulière. Depuis octobre dernier, les indices européens sont à la fête et certains enregistrent depuis de nouveaux records historiques tandis que d'autres restent lamentablement proches de leurs points bas de 2022. Nous avons déjà plusieurs fois évoqué la (relative) déchéance du dollar pour des raisons structurelles liées à son statut contesté de réserve de change. Il existe d'autres raisons plus court-termistes notamment l'anticipation d'une future inflexion de la politique monétaire américaine qui, mécaniquement, rendra le dollar moins attractif dans une perspective de carry trade. Ceci dit, plus que le désintérêt du dollar, deux forces majeures l'emportent actuellement : la force des devises européennes (EUR, CHF, GBP) et la faiblesse des devises commodities (CAD, NZD, AUD).

Commençons directement avec ces dernières. Il semble que pour le moment, les cambistes ne croient pas dans la reprise de l'économie chinoise malgré une hausse du PIB au premier trimestre plus forte qu'attendu. Bilan des courses : l'Aussie et le Kiwi perdent plus de 2% sur la semaine même si techniquement, seule la rupture des 0.6580 et des 0.6100 relancera la dynamique baissière. De son côté, le CAD a effectivement subi quelques dégagements sous la résistance à 0.7530 avec un objectif de 0.7271. Du côté des devises européennes, la dynamique est radicalement différente. L'euro, et par extension le franc suisse bénéficient des hausses de taux de leurs banques centrales (BCE et BNS). Le sterling quant à lui profite également de l'amélioration des finances publiques outre-Atlantique. Pour mémoire, l'agent de notation Standard & Poor's vient de relever la perspective d'évolution de la note de crédit de la Grande-Bretagne de « négative » à « stable ». Techniquement, le cable reste bien orienté au-dessus des 1.2373 max 1.2230.

## ASIE

### Les Bourses chinoises en léger repli à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert en légère baisse lundi matin après une semaine de relative accalmie à Wall Street, les investisseurs retenant leur souffle avant la publication des résultats financiers des géants des technologies. À Hong Kong, l'indice Hang Seng a perdu 0,13%, à 20.049,87 points. L'indice composite de Shanghai a reculé de 0,01%, à 3300,81 points, tandis que celui de Shenzhen, deuxième bourse de Chine, a baissé de 0,08%, à 2064,43 points.

### Philips provisionne 575 millions d'euros pour les frais de contentieux liés aux rappels

Philips a déclaré lundi avoir passé dans ses comptes une provision de 575 millions d'euros pour faire face à d'éventuels frais de justice liés à son rappel mondial de respirateurs. La société néerlandaise est dans la tourmente depuis un rappel de millions d'appareils d'aide respiratoire et de ventilateurs en raison d'un risque de dégradation et de toxicité d'un composant en mousse qui pourrait devenir cancérigène. Le directeur général Roy Jakobs a déclaré que la provision a été constituée en prévision d'une résolution de l'action collective pour pertes économiques aux États-Unis. Elle marque une "étape importante dans le traitement du litige", a-t-il ajouté. Philips travaille toujours à un règlement avec la Food and Drug Administration (FDA), l'autorité de santé américaine, et fait l'objet d'une enquête du département américain de la Justice. La société a déclaré que les résultats de ces événements étaient encore trop incertains pour entraîner la constitution d'une provision. Philips a également annoncé des résultats nettement supérieurs aux prévisions pour le premier trimestre, avec une hausse de près de 50% de son Ebitda à 359 millions d'euros, et une augmentation de 6% de ses ventes comparables sur un an.

## MARCHÉS

# Prudent à l'orée d'une semaine chargée

Les places européennes entament sur une note prudente (-0,2% à Londres et à Francfort, -0,3% à Paris) une dernière semaine d'avril qui s'annonce chargée en termes de données macroéconomiques, dans l'optique des prochaines réunions de banques centrales.

Les opérateurs seront attentifs, entre autres, aux indices ESI du sentiment économique de la Commission européenne, puis aux premières estimations des PIB de la zone euro, ainsi que de l'Allemagne et de la France, pour le premier trimestre 2023.

Aux Etats-Unis aussi certaines statistiques seront scrutées par les marchés, en particulier les chiffres de la croissance économique pour le premier trimestre, mais aussi l'indice d'inflation PCE de mars -particulièrement surveillé par la Fed. L'ensemble de ses indicateurs économiques devraient en effet être analysés

dans l'optique des réunions de politique monétaire de la BCE et de la Réserve fédérale, prévues la semaine prochaine, et de probables hausses de taux pouvant être décidées à cette occasion.

Le marché anticipe désormais une hausse des taux de 25 points de base de la Fed, avec une probabilité de 90%, soulignait-on vendredi soir chez ABN Amro Investment Solutions, après la parution d'un indice PMI américain de bonne facture. "Une hausse de 50 points de base semble actuellement la plus probable", jugeait jeudi Capital Economics à propos de la BCE, rappelant que les données d'inflation de mars suggéraient que les pressions sur

les prix restaient très élevées dans la zone euro.

Pour l'heure, on notera que l'indice Ifo du climat des affaires en Allemagne a progressé de 93,2 en mars à 93,6 en avril, un niveau toutefois sous le consensus selon Capital Economics, qui prévoit toujours que l'économie restera faible au cours des prochains mois.

Dans l'actualité des valeurs, pour démarrer les nombreuses publications trimestrielles prévues cette semaine, les opérateurs accueillent celle, largement supérieure aux attentes, du groupe d'électronique médicale Philips (+10% à Amsterdam).

## PARIS

### La prudence domine avant une semaine chargée

La bourse de Paris cède près de 0,2% ce matin, autour des 7560 points, alors que les investisseurs se préparent à une semaine chargée en indicateurs.

Par conséquent, les acteurs de marché semblent hésiter à prendre des positions trop offensives avant le dégel de résultats de sociétés et de statistiques sur l'activité attendu cette semaine.

Néanmoins, la séance du jour devrait s'avérer calme grâce à un agenda allégé - à l'exception de l'indice Ifo du climat des affaires en Allemagne qui tombera en fin de matinée - avant l'avalanche de résultats prévue dans les prochains jours.

La saison des résultats va en effet connaître une accélération brutale aux Etats-Unis cette semaine avec près d'un tiers des entreprises du S&P 500 devant publier leurs comptes trimestriels, parmi lesquelles plusieurs poids lourds comme Microsoft, Boeing, Meta, Amazon ou encore ExxonMobil.

En Europe, plusieurs ténors de la cote tels GSK, Santander, RB, Unilever, Sanofi ou TotalEnergies doivent également dévoiler leurs performances financières au cours des jours qui viennent.

Les investisseurs comptent également sur la série d'indicateurs économiques attendus dans les prochains jours pour alimenter l'optimisme à l'origine de la bonne tenue des places boursières ces dernières semaines. Sur fond d'inquiétudes concernant une prochaine récession, ils espèrent que les premiers chiffres de la croissance américaine du premier trimestre, attendus jeudi, réserveront quelques bonnes surprises. Le consensus table sur une croissance de 2% en rythme annualisé de la première économie mondiale sur les trois premiers mois de 2023, contre +2,6% au quatrième trimestre 2022.

Le lendemain, l'attention des investisseurs se portera sur la première estimation du produit

intérieur brut (PIB) de la zone euro au premier trimestre puis sur l'inflation allemande en avril.

L'approche de la réunion de la Réserve fédérale des 2 et 3 mai, qui devrait aboutir à une ultime hausse de taux, pourrait également inciter à la prudence.

Pour certains stratèges, le sentiment de marché favorable qui domine à l'heure actuelle pourrait rapidement se dégrader. "Nous nous attendons à un ralentissement marqué de la dynamique de croissance du fait des effets du resserrement monétaire agressif, ce qui nous conduit à afficher une opinion négative sur les actions", écrit ainsi BofA dans une récente étude.

Dans ce contexte, la banque américaine recommande aux investisseurs de privilégier des valeurs défensives au sein des secteurs de la pharmacie et de la consommation de base. Dans l'actualité des sociétés françaises, le groupe annonce

l'inauguration d'une usine de production d'asphalte durable sur le projet de concession de l'autoroute Bogotà-Girardot, opérée par Vinci Highways (Vinci Concessions).

Orpea fait savoir que son conseil d'administration a étudié la demande de convocation d'une Assemblée Générale adressée par un groupe d'actionnaires et a décidé de ne pas y donner suite, estimant que cette demande "ne s'appuie sur aucun fondement légitime".

Bolloré fait savoir que son chiffre d'affaires a reculé de 11% à 4 433 millions d'euros au premier trimestre 2023 à périmètre et taux de change constants. En données publiées, le chiffre d'affaires est en repli de 10% par rapport au chiffre d'affaires du premier trimestre 2022. Enfin, Sanofi a annoncé ce lundi le lancement au Royaume-Uni d'Avaxim Junior, son vaccin pédiatrique contre l'infection provoquée par le virus de l'hépatite A.

## CAC 40

### En situation d'attente avant les publications de sociétés

En attendant notamment les publications des technos américaines et en l'absence de publication macroéconomique majeure aujourd'hui, les places européennes marquent une pause en ce début de semaine. Après un nouveau record absolu à 7577 points vendredi dernier, le CAC40 cède actuellement 0,21% à 7560 points, alourdi par le luxe et les pétroliers. En Allemagne, l'indice IFO était légèrement au-dessus des at-

tements à 93,6 (93,3 le mois dernier). En données horaires, pas de changement, le CAC40 reprend son souffle mais se maintient à quelques points de ses plus hauts. La dynamique demeure positive au-dessus des 7495 points voire au-dessus des 7530 points en intraday. Seul l'enfoncement 7495 points militerait pour l'amorce d'une consolidation en direction des 7450/7430 points.

## JAPON

### La Bourse de Tokyo en légère progression derrière Wall Street

La Bourse de Tokyo était en légère hausse lundi dans la matinée, se calquant sur la faible progression de Wall Street vendredi avant les annonces de résultats des géants de la tech américaine et d'une décision de la Banque centrale (Fed).

L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes gagnait 0,27% à 28.641,97 points vers 00H35 GMT et l'indice élargi Topix progressait de 0,3% à 2041,09 points. La Bourse de New York est restée prudente vendredi dans un contexte de nervosité avant les annonces prévues cette semaine des résultats de Microsoft, Alphabet, Meta ou Amazon.

### Du côté des devises

ANA : la première compagnie japonaise ANA Holdings (+3,03% à 2937,5 yens) a relevé vendredi ses prévisions annuelles de bénéfices net et opérationnel grâce à la reprise des voyages d'affaires et de tourisme à destination du Japon après la réouverture des frontières japonaises, ainsi qu'à des coûts de carburant moins élevés que précédemment estimé et à la remontée du yen.

Pour l'ensemble de son exercice terminé le 31 mars, la compagnie, qui doit annoncer ses résultats jeudi, s'attend ainsi désormais à un bénéfice net de 89 milliards de yens (604 millions d'euros) contre 60 milliards de yens jusqu'ici, et à un bénéfice opérationnel de 120 milliards de yens contre 95 milliards de yens précédemment. Sa prévision de ventes est inchangée à 1710 milliards de yens.

### Du côté des devises et du pétrole

Le yen s'appréciait par rapport au dollar, qui valait 134,01 yens vers 00H35 GMT contre 134,16 yens vendredi à 21H00 GMT. La monnaie nipponne se renforçait aussi face à l'euro, qui se négociait pour 147,24 yens contre 147,38 yens en fin de semaine dernière. L'euro était stable à 1,0987 dollar contre 1,0986 dollar vendredi.

Le marché du pétrole reculait : vers 00H25 GMT le baril de WTI américain cédait 0,45% à 77,52 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord perdait 0,39% à 81,34 dollars.

## ARM FAIT FABRIQUER SA NOUVELLE GÉNÉRATION DE PUCES Tout le monde s'affole pour rien

*Si le passage de plans vers une production de puce n'est pas un geste anodin pour ARM, il ne s'agit pas non plus d'une première. Le concepteur britannique de puces a effecté déjà produit de nombreux designs de test pour ses clients par le passé. La question fondamentale étant de savoir quel type d'applications cible cette super puce...*

**L**e monde des puces s'affole : le britannique ARM, qui est à la source des designs de toutes les puces pour smartphones, tablettes, mais aussi serveurs et autres objets connectés, serait en train de faire fabriquer une puce. Qui serait, de plus, « le plus gros effort de production de puce que l'entreprise installée à Cambridge n'a jamais fait », selon la presse. Ce qui est perçu par certains comme un mouvement « unique » de « changement », n'en est en fait pas un. Mais alors pas du tout.

L'information a fuité par le Financial Times (FT) qui est britannique, comme ARM. Le fait d'avoir un puissant relais sur son territoire – le FT est l'un des journaux économiques les plus puissants de la planète – est un sacré avantage... pour faire passer des messages. Cette « fuite » n'en est donc pas une. C'est une opération de communication. Après l'échec du rachat par Nvidia, le propriétaire d'ARM (SoftBank) n'a toujours pas renoncé à son désir de le revendre afin de faire une jolie plus-value. ARM est ainsi en train de dire à ses clients qu'il est bien rentré en action face aux progrès de ses concurrents. Et pour ce faire, il est tout à fait logique qu'ARM développe de nouvelles plateformes. Et, de temps en temps, fasse produire des designs de référence.

### ARM a déjà fait produire des puces

Produite par TSMC en 7 nm FinFET, cette puce Neoverse conçue par ARM servait de plateforme de développement et de dé-

monstration de sa première architecture CPU pour serveurs (ARES). ARM a produit de nombreuses puces de référence pour ses différents clients potentiels. / ARM Produite par TSMC en 7 nm FinFET, cette puce Neoverse N1 conçue par ARM servait de plateforme de développement et de démonstration de sa première architecture CPU pour serveurs (ARES). ARM a produit de nombreuses puces de référence pour ses différents clients potentiels. / ARM S'il est vrai qu'ARM ne fait pas produire des masses de puces et n'en vend aucune, l'entreprise a parfois besoin de montrer ses plateformes du futur à ses clients. Et a besoin, en interne, de puces opérationnelles pour les tests « terrains » de ses architectures, pour les certifications logicielles (code assembleur, drivers de ses designs comme ceux des GPU Mali, etc.). On se rappelle ainsi avoir vu, en passant dans un showroom ARM, des puces « vanilla\* » de son architecture Neoverse en 2020. Des processeurs ARM, dessinés et conçus par ARM et produits par TSMC (en 7 nm FinFET, le top du top à l'époque). Mais ARM a aussi fait appel à Samsung à plusieurs reprises par le passé. Il est bon de rappeler qu'il n'y a rien d'unique dans cette démarche de passage d'un plan à celui d'une puce finale. Ce qui peut cependant changer, c'est le nombre et la variété des puces produites.

### iPADOS 17

## Ces deux iPad risquent d'être déclarés obsolètes par Apple

**L**a prochaine mise à jour majeure d'iPadOS devrait laisser deux anciens modèles sur le banc de touche. Quels seront les modèles d'iPad qu'Apple abandonnera à la sortie d'iPadOS 17 ? Chaque année, à quelques semaines de la WWDC, les rumeurs sur les futures mises à jour majeures d'iOS ou d'iPadOS vont bon train et ne s'avèrent pas toujours correctes. Mais de nouveaux éléments viennent corroborer la dernière rumeur en date concernant la liste des iPad qui ne seront pas compati-

bles avec iPadOS 17.

### Deux anciens modèles bientôt déclarés obsolètes

Début avril, le compte Twitter @Fame\_G\_Monster, a publié un tweet listant les appareils qu'Apple aurait prévu de cesser de prendre en charge sous iOS 17 et iPadOS 17. Le message indiquait ainsi que l'iPhone 8, l'iPhone 8 Plus et l'iPhone X n'auraient pas droit à iOS 17, et que l'iPad de cinquième génération et les deux iPad Pro de première génération seraient quant à eux privés d'iPadOS 17.

Connu pour avoir dévoilé par le passé des informations avancées sur les futures mises à jour logicielles d'Apple, l'auteur du tweet a depuis passé son compte en privé, rendant sa publication inaccessible publiquement.

Cette liste d'appareils mis au ban par Apple semble se confirmer, au moins en ce qui concerne les iPad. Relayés par 9to5Mac, nos confrères d'iPhonsoft rapportent en effet avoir obtenu d'une source interne chez Apple la liste des iPad qui ne goûteront pas à iPadOS 17.

Celle-ci confirme celle dévoilée sur Twitter au début du mois d'avril.

Et cela n'a finalement rien de très surprenant. L'iPad de cinquième génération, animé par une puce Apple A9 est sorti en 2017, tandis que les deux modèles d'iPad Pro de première génération, propulsés par un processeur Apple A9X ont été dévoilés en 2015. Quant aux autres anciens modèles d'iPad, s'ils restent compatibles avec iPadOS 17, ils seront sans doute privés d'un certain nombre de nouvelles fonctionnalités.

### CASQUE VR/AR D'APPLE

## L'autonomie s'annonce très limitée

Le premier casque de réalité mixte d'Apple continue de faire parler de lui. Quelques semaines avant la présentation tant attendue, une fuite révèle l'autonomie restreinte de l'accessoire et son système de recharge... plutôt original.

Alors que la présentation approche à grands pas, Mark Gurman, journaliste chez Bloomberg, continue de nous en dire plus sur le premier casque de réalité mixte d'Apple. À ce stade, l'informateur évoque l'accessoire, aux enjeux majeurs, sous l'appellation de Reality Pro ou Reality One.

Selon les informations glanées par Gurman, le casque de réalité virtuelle et augmentée embarquera deux ports différents. Le premier port, de type USB-C, sera consacré au transfert de données depuis un ordinateur.

Comme prévu, Apple semble avoir tiré un trait sur le Lightning, la connectique qui s'approprie d'ailleurs à tirer sa révérence sur les iPhone. La seconde connectique est un « nouveau connecteur de charge propriétaire », ajoute le journaliste.

### Une batterie externe type MagSafe

C'est par le biais de ce port, muni d'un système magnétique qui appellera le MagSafe des iPhone, que l'utilisateur pourra recharger le casque. L'accessoire sera accompagné d'une batterie externe, destinée à être glissée dans la poche de pantalon de l'utilisateur. Celle-ci ressemble à la batterie MagSafe externe des iPhone, qui se fixe magnétiquement au dos de celui-ci pour recharger l'accumulateur. La batterie mesure « à peu près de la taille d'un iPhone, mais plus épais ». Sur le papier, ce système nous paraît un peu encombrant, surtout qu'un câble disgracieux traversera inévitablement le corps du porteur. Une fois branchée par voie filaire, elle alimentera le casque. La batterie et le câble de charge tressé sont inamovibles. Notez que les rumeurs évoquant un appendice au casque ne datent pas d'hier.

« Pour empêcher que le connecteur ne tombe pendant l'utilisation, il faut le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour le verrouiller », détaille Mark Gurman.

D'après l'article de Bloomberg, Apple a opté pour cette construction en deux temps, combinant casque et batterie externe, afin de réduire le poids de l'engin. Sans surprise, Apple cherche à proposer un appareil léger et agréable à porter durant de longues sessions. Le confort est au cœur de la conception du casque. L'autonomie maximale de l'engin avoisinera les deux heures, poursuit Mark Gurman. Apparemment, ce sont les écrans 4K et la puissante puce M2, qu'on trouve également au sein des Macs, qui accaparent l'essentiel de l'énergie de l'accumulateur. Pour palier cette endurance restreinte, il est possible qu'Apple commercialise, vraisemblablement au prix fort, « des packs supplémentaires ». Pendant une longue session de réalité virtuelle ou augmentée, il faudra donc changer la batterie.

### DIGITAL SERVICES ACT

## L'Europe avance lentement mais sûrement dans sa mise au pas des géants de la tech

**C**ette semaine, une étape importante a été franchie dans l'application échelonnée du Digital Services Act (DSA), le règlement européen censé mettre au pas les Gafam et toutes les autres plateformes du Web. Le texte prévoit une liste impressionnante de nouvelles obligations qui protégeront bien plus qu'avant les consommateurs européens. Voici ce qu'il faut retenir des derniers épisodes.

« Il est temps d'ouvrir la boîte noire ». C'est par ces mots qu'un des porte-parole de la Commission européenne annonçait, le 18 avril dernier, l'inauguration à Séville du Centre européen pour la transparence algorithmique. Voilà cinq mois que le règlement européen sur les services numériques, communément appelé « Digital Services Act » ou DSA, est entré en vigueur. Et comme un puzzle qui prend lentement forme, ce 18 avril marquait la toute dernière étape du long processus d'application de ce texte qui a commencé le 16 novembre dernier, date de son entrée en vigueur, et qui s'achèvera le 16 février 2024. Retour sur le chemin parcouru depuis cinq mois par le DSA dont l'objectif est de davantage protéger les consommateurs européens dans le monde impitoyable du Web. Les règlements européens sont des textes de loi qui s'appliquent normalement dans toute l'Europe, dès leur publication au Journal officiel de l'Union européenne (UE). Mais le DSA entraîne de tels changements de



normes que les législateurs ont opté pour une mise en application échelonnée. Car désormais, tout ce qui est interdit hors ligne va l'être en ligne. Alors que jusqu'à présent, les 10 000 acteurs du Web étaient peu ou rarement responsables des contenus diffusés sur leurs plateformes, les règles vont changer. Et elles vont davantage protéger les droits fondamentaux des Européens.

# MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

## Grille 1 Muette

### Horizontalement

1 Donnerais l'alarme. 2 Pas réussie. - Strident. 3 Sportif du dimanche. - C'est nickel. 4 Au revoir. - Commandement militaire. 5 Il est promis. - Commune française dans le nord. 6 Espace de temps. - Marquée sur la peau. 7 Qui produisent de la résine. 8 Amas d'or. 9 Rugosité. 10 Très rusée. - Avant les autres.

### Verticalement

1 Bel emplumé. - Faciliter la glisse. 2 Trainasser. 3 Prévint l'effondrement. - Récipient pour la plage. 4 Sonnette. 5 Cheville de golf. - Urne funéraire de l'Égypte. 6 Canal interne. 7 Peu fréquent. - À quel endroit ? - Petit cours d'eau. 8 Paresseux. - Policier de circulation, à dossard jaune fluorescent. 9 Inconnue. - Règle. 10 D'un pays voisin.

## Grille 2

### Horizontalement

1 Infect. 2 Parées. - Cheville. 3 Deux croches. - Était souvent de corvée. 4 A un trou. - Faire preuve d'imagination. 5 Ignominieux. - Rôtis. 6 Entrée du stade. - Rouge intéressant la bleue. - Grecque. 7 Sortie. - Décors. 8 Souvent demandé dans ce monde de fous. - Sens. 9 Plaque blanche. - Étendu. 10 Es surpris.

### Verticalement

1 Cependant. 2 Donner du goût. 3 Très liées. - Bord. 4 N'est pas à jeter. - Virils. 5 Trois blanches de Rimbaud. - Aux folles au théâtre. 6 Pointe d'asperge. - Traitement. - Part. 7 Syndrome. - Ville du Sud-Ouest. 8 Virées. - Pour virer. 9 Arbre à farine. - Avance. 10 Repasses.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3						■				
4					■					
5				■					■	
6			■					■		
7							■			
8						■				
9					■					
10										

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													
13													

## Grille 3 Muette

### Horizontalement

1 Il fût cannibale dans les années 1970. - Musai. 2 Troublée. - Appréciais. 3 Équilibrent la charge. - Défaut souvent cachés. 4 Tenir en haute estime. 5 Bénéficiaire. 6 À la page. - Drame nippon. - À lui. - C'est une longue histoire. 7 C'est une inexactitude. - Avec un à devant c'est de même que. 8 Exposition de fauves. - Pantalon étroit en bas. - Unité monétaire britannique. 9 Bahut. - Étape entre deux parties d'un trajet. 10 Souhaiterai. - Accident ischémique transitoire. 11 N'effectua pas de déplacements. - Inventer. 12 Poisson rouge. - Qui s'y frotte s'y pique. 13 Pin poussant au bord de la mer. - Commune italienne.

### Verticalement

1 Feriez des mélanges. - Coup de pied au rugby. 2 École des métiers de l'environnement. - Nappées de sucre. 3 Ruées. - Agent de police (argot). 4 Insecte vert doré. - Exécuta. 5 Avalais rapidement. 6 Son symbole est Xe. - Course vers l'or. - Déclaration de projet de travaux. 7 Silicate de potasse. - Silicate de potasse. 8 Symbole du pied, unité de mesure anglaise. - Fortifie. - Balai. 9 Remit un colis. - Trou d'aération. 10 Bonne relation. - Moyen de s'en sortir. - Trou dans un mur. 11 Couleur rouge clair. - Effet pictural. 12 Cri de douleur. - Égalisaient. 13 Né. - Jugé sur le terrain.

## LEXUS RZ 450E (2023)

## Un train (électrique) en retard !

Pionnier de l'électrification avec ses hybrides auto-rechargeables, le groupe Toyota-Lexus s'est étonnamment laissé dépasser par la concurrence sur le 100% électrique ! Après le Toyota bZ4X, Lexus tente à son tour de prendre le train en marche avec le RZ.

Comme ce sont encore des prototypes, merci de bien vouloir signer la décharge de responsabilité. Et comme les deux derniers virages avant l'hôtel sont un peu serrés, les RZ dotés de la direction et du volant One Motion Grip sont stationnés un peu plus loin. Voilà un préambule à l'essai du premier SUV Lexus électrique qui jette un léger froid, non ? Certes, avant lui, il y a bien eu l'UX 300e, mais ce dernier ne repose pas sur une plateforme spécifique ; le RZ, oui ! Si bien que même les ingénieurs Lexus le considèrent comme une première, qui reprend toutefois une base technique connue, baptisée e-TNGA, inaugurée par le bZ4X, premier SUV électrique Toyota, lequel vit des débuts... difficiles ! Mais nous ne sommes pas là pour parler de ce dernier. Plus dynamique qu'attendu pour un SUV Lexus D'autant qu'au delà de ces



entraînés communes, le Lexus se distingue suffisamment de son cousin pour être plus qu'une copie luxueuse. Il reçoit notamment non pas un, mais deux moteurs électriques (un par essieu) de respectivement 150 kW à l'avant et 80 kW à l'arrière. Les voitures électriques comptant à leur manière, cela nous donne 230 kW ou 313 ch pour revenir à nos repères habituels. Une puissance qui ne vous scotche pas au siège comme d'autres SUV électriques mais qui est plus que suffisante pour assu-

rer des performances dignes d'un engin du genre. Le RZ est donc aussi 4 roues motrices, comme en atteste son comportement routier serein et plaisant. Et même un soupçon plus dynamique qu'attendu pour un SUV Lexus.

**Cette fameuse direction** sans liaison mécanique. Levons également tout de suite le doute sur les craintes de départ suscitées par cette fameuse direction sans liaison mécanique, dite One Motion Grip, "the" grosse in-

novation du RZ, à laquelle il faut bien évidemment s'accoutumer mais qui finalement devient presque transparente.

Du moins en conduite apaisée et tranquille. En manœuvre et en cas d'urgence, la forme inattendue du volant papillon n'est en effet pas toujours en adéquation avec nos réflexes courants.

Il faut prendre l'habitude de ne plus bouger ni faire glisser ses mains sur le volant. En tout cas, puisque vous lisez ces lignes, cher lecteur, c'est que tout s'est bien passé !

## NOUVELLE BAISSÉ DES PRIX CHEZ TESLA

## Le mauvais choix d'Elon Musk ?

Le PDG de Tesla, Elon Musk, a laissé entendre que de nouvelles baisses de prix pourraient être sur le point de stimuler la demande.

Le constructeur américain n'en finit plus de jouer avec les prix, à la hausse, à la baisse, parfois sans raison apparente. Récemment, la Model 3 a baissé de 13 000 € en France (en rentrant dans la tranche du bonus écologique), puis plus récemment quelques ajustements à la baisse ou à la hausse ont encore eu lieu. Certains constructeurs, comme Ford ont emboîté le pas tandis que Volkswagen et Renault ont refusé d'entrer dans la danse.

## ENCORE UNE BAISSÉ

Comme nous le disions, Tesla a déjà réduit ses prix plusieurs fois cette année (bonus inclus, une Model 3 débute à 36 990 €) et d'autres réductions pourraient être en cours à en juger par les commentaires du PDG. En effet, Elon Musk a déclaré aux analystes qu'il était heureux de gagner moins d'argent sur chaque voiture vendue si cela signifiait que Tesla augmentait sa production globale.

« Nous avons estimé que pousser



pour des volumes plus élevés et une flotte plus grande est le bon choix ici par rapport à un volume plus faible et une marge plus élevée », a déclaré Musk mercredi lors d'un appel aux résultats trimestriel de routine. Contrairement aux constructeurs européens qui cherchent avant tout de la marge, telle Mercedes ou Porsche, Tesla vise donc l'inverse, sans doute pour continuer de devancer BYD en tant que plus gros vendeur mondial de VE.

« Nous prévoyons que nos véhicules au fil du temps seront en mesure de générer des bénéfices significatifs grâce à l'autonomie », a-t-il ajouté.

Cela fait référence au système Full Self Driving de Tesla, désormais disponible sur abonnement. Si les acheteurs potentiels de VE se réjouissent de ces baisses de prix successives, ce n'est pas le cas de tout le monde. Les concurrents font grise mine, comme dit plus haut, tandis que les clients ayant déjà acheté leur Tesla n'apprécient que très moyennement la dépréciation de leur voiture sur le marché de l'occasion. Les investisseurs sont également mécontents et l'ont fait savoir ces derniers jours, l'action ayant chuté de 11 % cette semaine (-18 % sur le dernier mois).

## EN EUROPE

## Les voitures gagnent 1 centimètre par an

En 20 ans, la longueur moyenne des voitures neuves en Europe a pris 20 centimètres. Les hauteurs et largeurs moyennes se sont également accrues.

Il n'est plus un secret que les voitures neuves sont gavées aux hormones de croissance. Et ce depuis plus de 20 ans, et l'avènement de normes de sécurité toujours plus drastiques, de besoins accrues en confort et en silence et d'une électrification du parc qui n'est pas étrangère à la prise de poids générale. En plus des kilogrammes glanés sur la balance, les voitures neuves ont également pris quelques centimètres dans tous les axes : longueur, largeur, et surtout hauteur.

Voitures plus grandes et plus lourdes : 5 exemples du surpoids qui touche l'automobile

## Les voitures devenues trop encombrantes ?

Le Peugeot 3008 actuel est l'archétype du modèle "compact" familial. Il est aussi grand qu'un 806, qui pouvait accueillir jusqu'à 8 personnes

Le Peugeot 3008 actuel est l'archétype du modèle "compact" familial. Il est aussi grand qu'un 806, qui pouvait accueillir jusqu'à 8 personnes © Peugeot

Le pire est à trouver du côté de la longueur : + 20 cm en un peu plus de 20 ans (4,16 mètres en 2000, 4,36 mètres en 2022). Un centimètre en plus chaque année pour un parc automobile qui n'a fait que grandir en Europe. Toujours plus de voitures, toujours plus grandes. Ceci explique en partie les gros problèmes de gestion des véhicules routiers dans les grandes villes : comment les faire circuler de façon sûre ? Comment les stationner dans des parkings aux parois non extensibles ? Des questions qui risquent de rester en suspens au regard des voitures électriques mises sur le marché aujourd'hui en Europe.

## MASERATI

## Elle fait son show à la Milan Design Week

La Maserati GranTurismo Oroboros se base sur une Folgore, comme le prouve l'absence d'échappement.

La marque au Trident a profité de la Milan Design Week pour dévoiler trois modèles uniques de son récent coupé GranTurismo.

Maserati et le design, c'est une histoire d'amour. Des F1 d'époques aux GT récentes, il y a peu de modèles frappés du Trident italien qui ne sont pas aujourd'hui reconnus comme des œuvres d'art sur roue. Il n'y a guère que les SUV pour semer un peu la zizanie parmi les aficionados, mais la toute récente GranTurismo, enfin renouvelée après une première génération qui aura tout de même duré 12 ans, a de nouveau mis tout le monde d'accord. Pas étonnant que Maserati surf donc sur la vague et profite donc de la Milan Design Week pour présenter trois modèles uniques et complètement électiques. La Maserati GranTurismo Prisma est basée sur une Trofeo.

## Vous la voulez réfléchissante, bariolée ou redessinée ?

La GranTurismo Luce (lumière, en italien) se base sur la Folgore, version 100 % électrique du coupé transalpin. L'extérieur est peint en une couleur proche du chrome, de sorte que l'on distingue moins bien les colonnes de la carrosserie. Des stries sont présentes, que l'on retrouve également dans l'habitacle. Ce dernier se veut encore plus spectaculaire, avec un dégradé du blanc vers le bleu électrique, alors que le sellerie est fait en Ecomyl, une fibre de nylon entièrement recyclée (et recyclable à nouveau !) qui est composée entre autre de plastiques repêchés dans les océans.

## Reddition d'un terroriste aux autorités militaires de Bordj-Badji Mokhtar

Un terroriste qui avait rallié les groupes terroristes dans la région du Sahel en 2017, s'est rendu dimanche aux autorités militaires de Bordj-Badji Mokhtar (6ème Région militaire), indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des services de sécurités de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, le 23 avril 2023, aux autorités militaires de Bordj-Badji Mokhtar en 6ème Région militaire". Il s'agit du dénommé Kadir Khalifa dit "Bleeh", qui avait rallié les groupes terroristes activant dans la région du Sahel en 2017, précise la même source.

# Les Enjeux

Quotidien national de l'économie **Eco**

Mardi 25 Avril 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

ADE/BLIDA

## Des coupures d'eau à Boufarik les 25 et 26 avril 2023

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, l'unité ADE de Blida porte à la connaissance de ses clients résidant au centre-ville de Boufarik et au domaine Amiar dans la même commune que l'alimentation en eau potable de ces quartiers connaîtra quelques perturbations durant les journées de mardi 25 et mercredi 26 avril 2023.

Ces perturbations seront causées par des travaux qui seront entrepris au niveau de la conduite principale de diamètre 500 mm au niveau du réservoir Amiar à Boufarik.

L'ADE informe ses clients qu'elle a pris toutes les mesures nécessaires pour les alimenter à partir de citernes mobiles et les assure que l'alimentation reprendra de manière normale dès la fin des travaux.

Pour tout renseignement complémentaire, les clients peuvent appeler aux numéros 1593 (vert), 025 27 40 98, 025 64 32 27 ou 0550 244 565.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## La Russie lance son propre robot conversationnel

Le lancement de cette technologie russe, baptisée GigaChat, intervient quelques mois après l'irruption fracassante en novembre dernier de ChatGPT.

Sber, un des leaders russes des nouvelles technologies, a annoncé lundi lancer son propre robot conversationnel, rejoignant la course mondiale à ces outils créés à partir de l'intelligence artificielle (IA), comme la star américaine ChatGPT. Sber «lance sa propre version» d'un robot conversationnel, baptisé «Giga-Chat», «une première» en Russie, s'est félicité le groupe public dans un communiqué publié sur son site, précisant que l'outil informatique serait dans un premier temps «disponible en mode test, sur invitation» uniquement.

Selon Sber, GigaChat peut «avoir une conversation, écrire des textes, répondre à des questions factuelles», mais aussi «écrire du code informatique» et «créer des images à partir de descriptions». Selon son PDG, Guerman Gref, qui a poussé ces dernières années pour le virage numérique du groupe, le lancement de ce robot conversationnel «est une percée pour l'ensemble du vaste univers des technologies russes».

LOI SUR L'INFORMATION

## Une volonté politique pour établir un équilibre entre la liberté et la responsabilité

L'inspecteur général du ministère de la Communication, Ahmed Benzelikha, a affirmé, lundi à Alger, que la loi organique relative à l'information, adoptée récemment par le Parlement, traduisait une volonté politique visant à établir un équilibre entre liberté de la presse et responsabilité professionnelle, qualifiant ce texte d'"avancée majeure dans le développement de la scène médiatique nationale".

Invité du Forum de la Radio I, en compagnie de la directrice de la presse au ministère de la Communication, Khadidja Khelifi, M. Benzelikha a indiqué que la loi sur l'information prévoyait une série de dispositions qui renseignent sur l'existence d'une véritable volonté politique tendant à consacrer un équilibre entre liberté de la presse et responsabilité professionnelle et à garantir le droit du citoyen à une presse libre et transparente.

Cette loi, souligne-t-il, intervient pour "adapter et actualiser" l'arsenal juridique du secteur de la communication en fonction des développements survenus, avec à

leur tête l'article 54 de la Constitution de 2020 relatif à l'information, lequel vise à garantir la liberté, le pluralisme et l'indépendance de la presse dans le respect des règles du professionnalisme et de l'éthique professionnelle.

Il a également rappelé que la loi sur l'information a prévu "l'instauration du régime déclaratif qui repose sur l'application simplifiée pour la création de médias, au lieu du régime d'octroi d'agrèments en vigueur", ajoutant que cette loi consacrait "le droit du journaliste à la liberté d'expression et à la recherche d'information".

Ces garanties, poursuit-il, "assurent au journaliste la protection juridique de ses travaux et préservent son droit de ne pas diffuser toute information, article ou travail ayant subi des modifications substantielles sans son consentement".

Répondant à une question sur l'accès du journaliste aux sources d'information, M. Benzelikha a affirmé que "ce droit est consacré par la loi", ajoutant que "les institutions et les organismes sont tenus de faciliter l'accès des jour-

nalistes à l'information selon les cadres réglementaires de ce domaine, dans le but d'éclairer l'opinion publique avec des informations fiables".

Pour ce faire, "le ministère de la Communication poursuit l'organisation des sessions de formation au profit des journalistes à travers les wilayas du pays dans le domaine de la communication institutionnelle qui se veut la pierre angulaire pour permettre au citoyen de jouir de son droit à une presse libre et transparente", a-t-il dit, mettant en avant "la place majeure" accordée par cette loi à la formation continue des journalistes.

Mme Khadidja Khelifi a, pour sa part, indiqué que la loi sur l'information "a consacré le principe d'accès du journaliste à l'information", relevant que ce texte de loi visait à "rompre avec certaines anciennes pratiques" pouvant entraver la profession de la presse qui demeure "le principal vecteur pour la réalisation du développement et la promotion des réalisations enregistrées sur le terrain".

R.N.

CRISE AU SOUDAN

## Une opération d'évacuation des membres de la communauté nationale lancée

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a annoncé qu'en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une opération d'évacuation des membres de la communauté nationale établis au Soudan, désirant quitter ce pays, et le staff de l'ambassade d'Algérie à Khartoum le lancement, a été lancée lundi.

"En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des mesures prises pour prendre en charge

les membres de la communauté nationale au Soudan, suite à la crise déplorable que connaît ce pays frère, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a annoncé le lancement ce jour 24 avril 2023, d'une opération d'évacuation des membres de la communauté nationale établis au Soudan et désirant quitter ce pays, et du staff de l'ambassade d'Algérie à Khartoum", souligne le communiqué ajoutant que "tous les moyens ont été mobilisés pour assurer la réussite de l'opération".

POUR STABILISER SA MONNAIE FIDUCIAIRE

## Le Zimbabwe lancera une monnaie numérique adossée à l'or

Face au manque de confiance de Zimbabweens dans la monnaie nationale, le gouvernement s'est résolu à introduire une monnaie numérique adossée à l'or, qui permettrait aux citoyens de stocker de la valeur et de se protéger contre la forte volatilité des taux de change.

Le Zimbabwe lancera bientôt une monnaie numérique adossée à l'or pour tenter de stabiliser sa monnaie fiduciaire, dont la dépréciation continue par rapport au dollar américain, étran-

gle l'économie, a rapporté l'hebdomadaire local The Sunday Mail, dimanche 23 avril, citant le gouverneur de la Banque centrale, John Mangudya (photo).

« Cela permettra aux personnes détenant de petites quantités de dollars zimbabweens de les échanger contre des jetons numériques, afin de stocker de la valeur et de se protéger contre la volatilité de la monnaie », a expliqué M. Mangudya.